No. 21056. — LXIXme ANNEE. MARDI 11 OCTOBRE 1949.

L'IMPARTIAL

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse		Pour l'Etranger	
1 AN	Fr. 26.—	1 AN	Fr. 56.—
6 MOIS	» 13.—	6 MOIS	» 29.—
3 MOIS	» 6.50	3 MOIS	» 15.—
1 MOIS	» 2.25	1 MOIS	» 5.75

TARIFS RÉDUITS POUR CERTAINS PAYS

PARAISSANT A **LA CHAUX-DE-FONDS** TOUS LES JOURS
EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TÉLÉPHONE (039) 2.28.94 CHÈQUES POST. IVb. 325

15 centimes

PRIX DES ANNONCES

LA CHAUX-DE-FONDS . . . . . 14 CT. LE MM.
CANTON DE NEUCHATEL/JURA BERNOIS 17 CT. LE MM.
Régie extra-régionale «Annonces-Suisses» S.A., Genève et succ.
SUISSE . . . . . 19,5 CT. LE MM.
RÉCLAMES . . . . . 75 CT. LE MM.
(MINIMUM DE 25 MILLIMÈTRES)

La crise française difficile à résoudre

L'unité d'action des Syndicats verra-t-elle le jour?

M. Jules Moch, ministre de l'Intérieur dans différents gouvernements de la Quatrième République, notamment dans le cabinet Queuille, a été chargé par M. Vincent-Auriol d'une « mission d'information » en vue de résoudre la crise politique actuelle.

Paris, le 11 octobre.

M. Henri Queuille, ce « bon médecin de campagne », ayant battu tous les records de durée de la IVe République, a donné sa démission, tout en gardant le sourire. Et il maintient sa décision de ne pas revenir au Palais Matignon. C'est que les partis « condamnés » à vivre et à collaborer ensemble ne s'entendaient plus, mais plus du tout. Ce désaccord ne date pas, du reste, d'aujourd'hui. D'autre part, les deux bombes d'envergure qui éclatèrent dernièrement ne pouvaient pas ne pas ébranler l'édifice gouvernemental. Or, la première bombe est signée Daniel Mayer — c'est la prime de vacances. Quant à la deuxième, elle est signée Sir Stafford Cripps — c'est la dévaluation, exécutée dans un ordre dispersé. Certes, même sans cette dernière, les revendications des syndicats se seraient produites. Mais elles n'auraient pas eu ce caractère d'intransigeance dictée par la crainte d'une nouvelle hausse, provoquée précisément par la dévaluation.

Un autre facteur a également joué. En France, on éprouve un certain besoin de changement. Il n'est pas toujours désintéressé. L'équipe Queuille, on l'a assez vue, ou plutôt les portefeuilles détenus toujours par les mêmes faisaient des jaloux, tout prêts à les remplacer. Toutefois, si demain une autre formation arrive au pouvoir, si elle veut réellement consolider la situation politique en France, et non pas faire de la démagogie ruineuse pour le pays, elle se verra dans l'obligation de poursuivre la même politique que celle pratiquée jusqu'alors par M. Queuille.

Ceci dit, un fait demeure. Le président du Conseil a été forcé de donner sa démission sous la pression exercée par des organismes irresponsables, tels que les syndicats et le comité directeur de la S. F. I. O., dont M. Daniel Mayer exécutait les consignes. Ces organismes viennent donc de démontrer combien grande est leur influence sur la vie politique du pays.

Anomalie, disent les uns. C'est beaucoup plus grave, renchérissent les autres. Aussi faut-il résoudre vite la crise présente, Mais, dans les conjonctures actuelles, arrivera-t-on à constituer un gouvernement solide, durable? Tout est là, en effet. C'est pourquoi la commission exécutive du parti radical met en garde les autres partis, les adjurant de se ressaisir, sans quoi ne pourrait s'ouvrir qu'une crise de régime. Le spectre de la dissolution, tant redoutée de tous, les assagira-t-il? On ne saurait le dire. Car, quand bien même un gouvernement serait constitué, « ce qui rendra la tâche de l'Assemblée si difficile, avoue M. Blum lui-même, c'est qu'elle trouvera posés devant elle un problème technique et un problème politique dont les données ne coïncident pas. »

Et cela d'autant plus que les centrales syndicales, tout en demeurant dans l'attente des événements, n'en restent pas pour autant inactives. Fortes de leur influence, ayant déjà obtenu la dislocation du ministère, elles entendent même cordonner leur activité, afin d'exercer une pression encore plus décisive sur les pouvoirs publics. En effet, leurs revendications étant, à peu de chose près, les mêmes, un vaste projet se dessine ayant en vue d'établir un programme minimum, afin d'entreprendre, et de mener à bien, une action commune. Il est assez surprenant et significatif que ce soit le syndicat chrétien qui, tout en mettant des conditions à cette éventuelle collaboration avec la C. G. T., en ait pris l'initiative. Si l'organisation des cadres, plus prudente, réserve encore sa réponse, par contre Force ouvrière vient de signifier son refus. Changera-t-elle d'avis, par la suite, sous la pression des événements? On l'ignore. Il n'en reste pas moins que si le projet d'entente entre les grandes centrales syndicales se réalisait, il serait gros de conséquences.

(Suite page 3.) I. MATHEY-BRIARES.

L'art et la littérature en Chine communiste

Selon l'agence d'information communiste « New China », un rapport présenté à la première conférence des écrivains et artistes chinois témoigne de quelque irritation du niveau insuffisant des créations littéraires et artistiques actuelles.

Le rapport déclare qu'écrivains et artistes devraient étudier le marxisme-léninisme et la doctrine du chef communiste Mao Tsé-Toung, pour acquérir la faculté de juger de façon indépendante l'évolution de la vie, et pouvoir ainsi l'observer et l'analyser comme il convient.

Il ne faut pas pour autant négliger absolument les formes étrangères de l'art ni les traditions saines, nationales et étrangères; toutefois l'évolution de la littérature socialiste dans l'Union soviétique doit être particulièrement étudiée et ses réalisations assimilées.

L'ambassadeur est fort courtois...

... mais tient à ses aises

M. Asaf Ali, ambassadeur de l'Inde à Washington, devait prendre l'autre soir le train de minuit pour se rendre à New-York.

En arrivant au compartiment qu'il s'était fait réserver, il constata avec étonnement que le dit compartiment était déjà occupé par une jeune femme et deux enfants en bas âge, tous profondément endormis.

Une erreur, sans doute... Et d'aller se plaindre au contrôleur du train qui s'apprêtait à mettre bon ordre à cette méprise. Mais notre ambassadeur s'y opposa énergiquement. Il ne voulait à aucun prix que l'on dérangeât la dormeuse et ses deux petits... mais désirait tout de même un compartiment...

Que faire? Dans tout le train il n'y en avait aucun entièrement vide, permettant à ce « très important personnage » de voyager à l'aise.

Le chef de gare n'hésita pas. Il retarda le départ du train, le temps de dénicher dans quelque dépôt, un wagon de première classe qu'il fit accrocher en queue de la rame.

Et le train put s'ébranler, dès que le chef de gare se fut assuré que son « client » content de l'arrangement, s'apprêtait à s'installer confortablement, pendant que la jeune maman et ses deux rejetons continuaient à dormir paisiblement dans leurs coins usurpés.

N'empêche que l'employé du service des locations dut en prendre pour son grade.

Le collège de Payerne fête son 500ème anniversaire

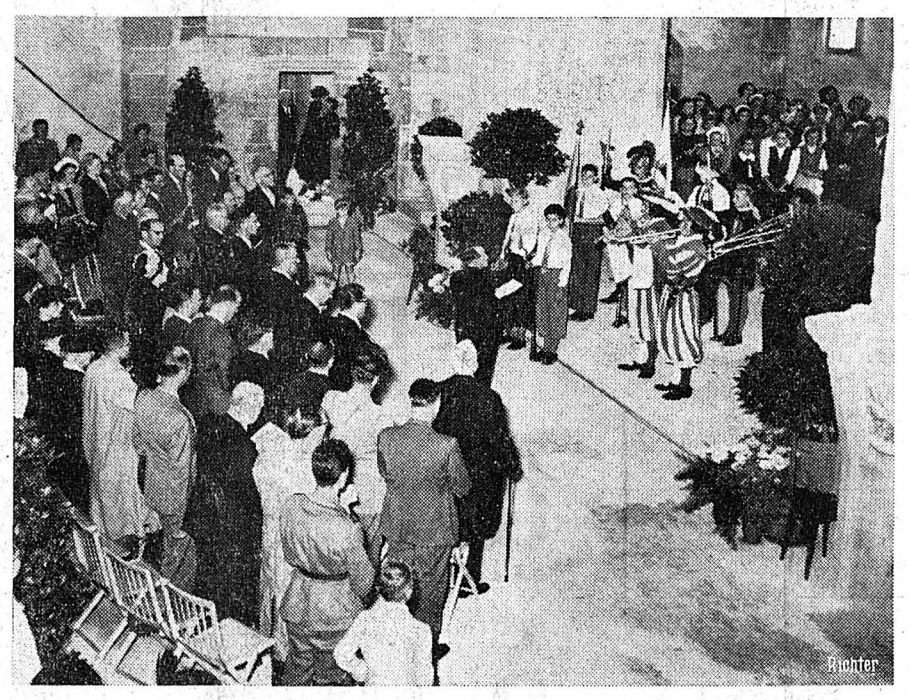

L'heure et le jour exacts de la fondation du collège de Payerne ne sont pas connus. Mais on sait qu'en l'an 1449, il existait déjà. C'est la plus vieille institution de ce genre dans notre pays. Notre photo montre la cérémonie officielle dans la grande salle du collège.

Une enquête intéressante

Le peuple suisse a le niveau de vie le plus élevé de l'Europe

On nous écrit:

Selon la Commission économique pour l'Europe de l'ONU, le peuple suisse a le niveau de vie le plus élevé de notre continent. Il n'y a rien d'étonnant à cela. Presque tous les pays du vieux monde ont cruellement souffert de la guerre. Nous n'avons pas beaucoup de mérite à nous porter mieux qu'eux. Néanmoins, il n'est pas inutile qu'un organisme international nous rappelle l'étendue de notre privilège. Car, nous avons un peu tendance à l'oublier. Comme des enfants gâtés, nous poussons des cris désespérés à la moindre contrariété.

La statistique de l'ONU ne saurait, naturellement, être prise à la lettre. Il est extrêmement malaisé de faire des comparaisons exactes, dans le domaine du standard de vie. A notre époque surtout, le pouvoir d'achat des monnaies n'a vraiment rien d'uniforme. Cependant, si l'on considère les données de la Commission économique pour l'Europe comme de simples indications, il est intéressant de les examiner.

441 dollars par tête de population

Pour calculer le revenu par tête de population, les statisticiens de l'ONU ont pris le revenu national de chaque pays et l'ont divisé par le nombre d'habitants. On voit, immédiatement, la fragilité des conclusions auxquelles un tel système conduit. La moyenne obtenue n'a qu'un lointain rapport avec la réalité, dans les nations où les différences sociales sont fortement accentuées. Ce n'est pas le cas chez nous. Mais, ailleurs, la fortune des uns masque un peu la pauvreté des autres. En d'autres termes, le revenu moyen par tête d'habitant s'en trouve augmenté artificiellement, dans certains pays.

Cela étant, on enregistre avec d'autant plus de satisfaction qu'en Suisse, nation aux différences sociales peu marquées, le niveau de vie est le plus élevé de l'Europe avec 441 dollars. Les autres Etats suivent dans l'ordre que voici: Suède 413 dollars; Grande-Bretagne 401; Danemark 307; Irlande 287; Benelux 278; Norvège 253; Pays-Bas 250; France 228; Tchécoslovaquie 195; Finlande 173; Allemagne 160; Pologne 141; Autriche 130; Italie 105; Hongrie 98; Bulgarie 66; Grèce 62 dollars.

La situation à l'Est

La « lanterne rouge » est tenue par la Grèce. Le contraire serait surprenant, puisque ce pays est ravagé par la guerre civile, depuis qu'il a cessé de souffrir de la conflagration mondiale. Ce cas particulier éliminé, on remarquera sans malice que les deux pays européens accusant le niveau de vie le plus bas sont des démocraties populaire, la Hongrie et la Bulgarie. Les autres Etats situés derrière le rideau de fer se trouvent dans une situation approximativement aussi mauvaise que les vaincus de la guerre, bien qu'ils figurent, eux, parmi les vainqueurs.

(Voir suite page 3.)

Mariage sportif

Dans le Valais, toute une vallée fête un mariage... Le plt Zurbriggen, chef de la patrouille olympique suisse victorieuse et de la patrouille militaire suisse qui a pris part aux grandes compétitions internationales d'Oslo cette année, se marie. Son épouse est Antonie Imseng.

Echos

Le grand argentier

Une jeune femme plongée dans son journal relève tout à coup la tête et demande à son époux:

— Fernand, explique-moi la différence qu'il y a entre les impôts directs et les impôts indirects.

Alors, Fernand, d'une voix neutre:

— Voilà, un impôt direct, c'est quand tu me demandes de l'argent; et quand tu m'en prends dans ma poche pendant que je dors, c'est un impôt indirect...

603,000 réfugiés réinstallés en deux ans

Selon le deuxième rapport annuel de l'organisation internationale pour les réfugiés, 602,925 personnes ont été réinstallées au cours des deux premières années d'activité de l'O. I. R.

Notes d'un passant

J'ai lu avec intérêt les débats de la récente séance de la Commission scolaire, au sujet des incidents qui se sont déroulés sur les bords du Doubs et dans le train des Brenets.

Il faut reconnaître qu'ils révèlent chez les deux pédagogues incriminés une fantaisie et une liberté assez grandes dans l'interprétation de leurs devoirs et responsabilités vis-à-vis d'élèves qu'on leur confie. Et si un accident était survenu en leur absence? Et qui sait si la prochaine fois qu'écoliers et écolières se rendront en course on ne leur donnera pas pour consigne: « Prenez bien soin de vos professeurs et surtout ne leur cassez rien! »

Bien entendu, il ne faut rien exagérer, ni surtout imputer à crime un incident et un accident que les circonstances ont aggravés comme à plaisir. Sans doute lorsque les deux maîtres se seront expliqués y verra-t-on plus clair. Et les sanctions seront-elles ramenées à de justes proportions...

Mais il est incontestable que lorsque les parents confient leurs enfants pour une course à des maîtres, le premier devoir de ces derniers est de rester auprès de leurs élèves, quitte aussi à rester en Suisse et à ne pas traverser la frontière en contradiction avec la loi. Dame! Le douanier a beau être bon enfant... Il a sa consigne. Et si un quidam juge bon de l'enfreindre il va de soi que le quidam s'expose à des sanctions. Passe encore lorsqu'il est seul et agit en simple particulier. Mais lorsqu'il revêt lui-même des fonctions et possède des responsabilités, il serait peut-être bon et prudent d'y réfléchir à deux fois...

Quoiqu'il en aille et quelles que soient les décisions... pédagogiques prises par la Commission scolaire, qui juge en dernier ressort, j'estime que cette affaire mérite de servir de leçon. Non pour aggraver et envenimer les choses. Mais pour maintenir une saine discipline dans les rangs de la jeunesse qui n'a déjà que trop tendance à s'émanciper.

Au surplus, plaignons l'infortunée jeune fille victime de l'accident du train et regardons-y à deux fois avant de taper sur un cornet vide! Il y a des plaisanteries qui coûtent cher...

Le père Piquerez.

La manifestation des séparatistes jurassiens à Delémont

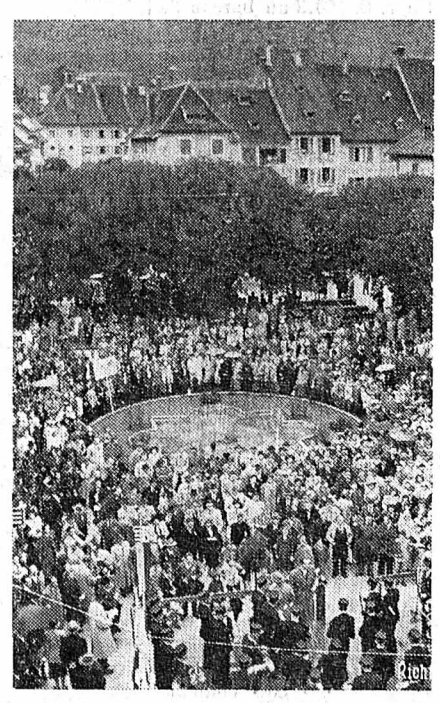

Une manifestation commémorative de la fameuse assemblée du 20 septembre 1947 a eu lieu dimanche. Elle groupa environ trois mille participants, qui entendirent de nombreux discours. Notre photo montre la foule dans la Cour du château de Delémont.

CITROËN

Traction avant 4 et 6 cyl.

100 % en avance technique par sa conception, et cependant la MEILLEUR MARCHÉ.

La voiture qui a vraiment fait ses preuves

11 légère : **Fr. 7950.-** 11 large : **Fr. 8700.-** 15 Six : **Fr. 11.800.-** plus ICHA.

Essayez cette volture moderne chez le distributeur :

GRAND GARAGE DES MONTAGNES S. A.

ADM. O. PETER — LA CHAUX-DE-FONDS — TÉLÉPH. 2.26.83 - 84

Livres d'occasions, tous genres, anciens et modernes. Achat, vente, échange. — **Librairie Place du Marché.** Téléphone 2.33.72. 23025

Photo.

Appareil Pilote-Reflex 6×6, mise au point sur verre dépoli, ouverture 2,9, obturateur à rideau, à vendre ou à échanger contre 24×36. — S'adresser rue des Postiers 8.

Machines. Tour révolver et machines à couper la soudure pour boîtes de montres, ligne-droite, scieuse à métaux, ainsi que différents genres de machines, sont à vendre. — Schiffmann frères, rue Jaquet-Droz 9a. 16385

Meubles. Je cherche à acheter chambre à coucher et à manger, armoire avec ou sans glace, divan couch, commode, fauteuil, lits jumeaux, buffet de cuisine, meuble combiné, table. — Ecrire avec prix et détails sous chiffre B. B. 16271 au bureau de L'Impartial.

Motos

à vendre « Universal » modèle de l'armée, 500 laterale et une B. S. A. 500 TT, avec ou sans side-car, en parfait état de marche.

S'adresser **rue de l'Industrie 16,** à l'atelier entre 18 et 19 h. Tél. 2.42.02. 16599

A vendre sommier métallique neuf 90×190 et table ronde. — Même adresse, façonnage de literie, ainsi que meubles rembourrés et sellerie. Travail à domicile. — R. Ziegler, rue du Rocher 11. 16606

On demande de suite, tricotage bas d'enfant et article de bébé. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 16611

Lingère conscier cieuse est cherchée pour raccommodages. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 16272

Femme de ménage est cherchée par ménage soigné, pour 2 matinées par semaine. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 16488

Raccommodages tous genres, lundi, mardi, jeudi, de 12 à 19 h. — Mme Perregaux, rue du Parc 62. 16511

Belle chambre au soleil, à deux lits, à louer, prix 45.— fr., avec pension, centre de la ville. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 16615

A louer une chambre au soleil. — S'adresser rue des Jardinets 1, au 2me étage, a droite. 16609

Chambre meublée est demandée de suite par jeune homme solvable et sérieux. — Ecrire sous chiffre T. B. 16613 au bureau de L'Impartial.

Chambre meublée ou non meublée est cherchée de suite, par jeune fille sérieuse et tranquille. — S'adresser Léopold-Robert 16 2me étage, téléphone 2.51.38.

Echange. Appartement de 4 pièces, situé au Val-de-Ruz, proximité immédiate gare, serait échangé contre un de 2 ou 3 pièces à La Chaux-de-Fonds. — Ecrire sous chiffre O. D. 16491 au bureau de L'Impartial.

A louer chambre non meublée à demoiselle ou dame tranquille. — S'adr. au bureau de l'Impartial.16167

Chambre indépendante, non meublée, chauffée et salle de bain, à louer de suite. — S'adresser A. Howald, rue du Progrès 73. Téléphone 2.47.19. 16301

Chambre meublée, au soleil et chauffée, à louer de suite à monsieur sérieux. — S'adresser rue Numa-Droz 149, au 4e étage.

Chambre. Demoiselle cherche chambre meublée, indépendante, pour le 21 octobre 1949. — Faire offres sous chiffre C. N. 16021 au bureau de L'Impartial.

Belle occasion A vendre une jaquette renard décoloré, grande taille. S'adr. au bureau de L'Impartial. 16257

A vendre chambre à coucher comprenant 2 lits, tables de nuit, armoire à glace, lavabo, ainsi que rideaux, un lit complet, un canapé, un divan couch. — S'adresser rue du Parc 25, au 3me étage, à gauche. 16562

Fourneau en catelles est à vendre. — S'adresser rue Combe Grieurin 5, au 1er étage. 16556

A vendre salle à manger moderne, 1 tableau peinture Le Lac Bleu, lits jumeaux, dont un complet, 1 sommier, 1 grande glace, 1 vasque, 1 régulateur, linoléum 345×110, grands rideaux, 1 presse à fruits, 1 radiateur, crosses, corbeilles, cordeau, vaisselle, bocaux. — S'adresser Bois-Gentil 9, au sous-sol, à droite. 16477

A vendre un berceau pour enfant, avec commode assortie. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 16665

8000.- fr.

sont cherchés pour reprise commerce, fort intérêt, garanties 1er ordre.

Offres sous chiffre S. C. 16452 au bureau de L'Impartial.

Bon poseur de cadrans

pour pièces soignées est demandé en fabrique seulement. Place stable.

S'adresser au bureau de L'Impartial. 16351

Tapis

berbère, neuf, d'origine directe, du plus beau rouge,

à vendre.

Ecrire sous chiffre T. V. 16371 au bureau de L'Impartial.

On demande une bonne

polisseuse de boîtes or

connaissant le métier à fond. — Offres sous chiffre U. S. 16398 au bureau de L'Impartial.

Place d'avenir

pour jeune fille intelligente et débrouillarde, de 16 à 18 ans, est offerte. Pressant.

S'adresser **AU TRICOT MODERNE,** Parc 42. 16259

Fiancés !

Ne tardez pas à venir voir nos superbes salles à manger, chambres à coucher, studios, sans engagement de votre part

Facilités de paiement

Meubles Matile

LE LOCLE

On revient toujours à la *Parisienne!*

Un tiers des cigarettes fumées en Suisse sont des Parisiennes

NOUS CHERCHONS :

EMPLOYÉ (E)

capable d'initiative, pour notre département Boîtes ;

JEUNE FILLE

pour différents travaux, pour notre département Cadrans.

Prière de se présenter personnellement Parc 119, ou faire offre par écrit aux FABRIQUES MOVADO.

16587

Acheveur

avec ou sans mise en marche

Remonteur

connaissant à fond le remontage et la terminaison de pièces soignées, seraient engagés par fabrication de la ville. Places intéressantes et d'avenir pour personnes capables. — Faire offres écrites sous chiffre P. B. 16442, au bureau de L'Impartial.

Mouvements 5 ¼

Pour livraison immédiate ou à convenir, on achèterait mouvements 5 ¼, 15 rubis. Payt comptant. — Offres sous **chiffre N24945U à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.**

Pantographes

1 pantographe Lienhard, modèle 2 L. ; 1 pantographe Lienhard modèle 2, neuf ; 6 pantographes Lienhard, modèles 1 H. ; 2 pantographes Deckel, capacité du 1 H. ; 1 pantographe Lienhard, capacité O. H. ; tous à deux positions, avec moteur, complètement révisés, sont à vendre ou à louer à des conditions avantageuses ainsi que toutes autres machines mécaniques.

S'adresser **R. Ferner,** Léopold-Robert 82, Tél. 2.23.67, La Chaux-de-Fonds

Véritable cure de jeunesse du visage

par la **rénovation de la peau** Peeling Vegetal

Nelly TISSOT Spécialiste

rue du Parc 25 Tél. 2.35.95

18 ans d'expérience

ABCESSINE

guérit

furoncles, abcès, angines, éruptions du visage, panaris.

Excellente pour purifier le sang.

10 tabl. 2.60 20 tabl. 4.70

Dans les pharmacies et drogueries

éprouvée depuis 25 ans

Mariage

Veuf, dans la cinquantaine, seul, aimerait rencontrer gentille demoiselle ou veuve, pour fonder foyer heureux.

Très sérieux.

Ecrire en joignant photo, qui sera retournée sous chiffre D. P. 16335 au bureau de L'Impartial.

Jeune homme

sérieux et actif, présentant bien, cherche de suite emploi dans maison de commerce ou fabrique.

Offres sous chiffre I. B. 16627 au bureau de L'Impartial.

Visiteur

Horloger complet

cherche place.

Ecrire sous chiffre U N 16574 au bureau de L'Impartial.

TAPIS
TAPIS
TAPIS
TAPIS
TAPIS
TAPIS

marcel JACOT

Rue Neuve 1
La Chaux-de-Fonds

A VENDRE

cynorrhodons

bien propres et bien mûrs, de 100 kilos et plus.

S'adresser au bureau de L'Impartial. 16588

IMMEUBLE

à vendre

Premier-Mars 8

6 petits logements et 1 atelier

S'adresser **P. FEISSLY,** gérant, Paix 39. 13401

Achevages

ou

Posages de cadrans

sont à sortir.

Ecrire sous chiffre A. C. 16312 au bureau de L'Impartial.

A vendre

A CONCISE,

(bord du du lac de Neuchâtel),

à louer, éventuellement à vendre au contrat location-vente,

villa familiale neuve

disponible immédiatement.

3 pièces, grand hall éclairé. Bains, boiler électrique, 100 litres, prise cuisinière électrique. **Garage** et dépendances. Possibilité pour une pièce ou cuisine en plus. Grand jardin clôturé. Situation tranquille. Tél. (024) **4.51.16, Concise.** 16545

Sommelière

sérieuse et travailleuse, de toute moralité, connaissant le service de table à fond, parlant allemand et français, cherche place dans bon restaurant ou café de la ville. Libre de suite ou à convenir. — Faire offres écrites sous chiffre D. L. 16188, au bureau de L'Impartial.

Appartement

meublé, d'une ou deux chambres avec cuisine est demandé de suite. Ecrire sous chiffre O. I. 16610 au bureau de L'Impartial.

Leica

état de neuf, objectif Summar 1 : 2, à céder à prix intéressant.

Téléphoner après 19 h. au No 2.56.70. 16294

Mariage

Jeune dame sans enfant et présentant bien, désire rencontrer monsieur sérieux. — Ecrire sous chiffre O. J. 16603 au bureau de L'Impartial.

Appartement

Employé avec place stable, cherche à louer appartement 3 ou 4 pièces avec ou sans chambre de bain. Quartier Grand-Moulin ou Succès, pour fin octobre.

Offres sous chiffre A.P. 16430 au bureau de L'Impartial.

Grossesses

Ceintures spéciales. **Bas à varices** avec ou sans caoutchouc. **Bas prix.** Envois à choix. Indiquer tour du mollet. **Rt Michel,** spécialiste, Mercerie 3, **Lausanne.** 16323

Tours d'horloger

marque BOLEY, alésage 6 et 8 mm., sont à vendre ou à louer. S'adresser **R. Ferner,** 82, rue Léopold-Robert. Tél. 2.23.67. 14820

La crise française difficile à résoudre

L'unité d'action des Syndicats verra-t-elle le jour ?

(Suite et fin)

Et, maintenant, voyons les pronostics quant à l'évolution de la crise ministérielle elle-même. La logique et la tradition veulent que les socialistes, qui l'ont provoquée, soient mis au pied du mur, autrement dit qu'ils soient chargés de constituer le nouveau ministère. A la rigueur, ils peuvent le former. Mais obtiendront-ils les 311 voix nécessaires pour l'investiture ? Cela apparaît plus que problématique. Pourtant nul n'ignore que MM. Moch, Ramadier ou même Lecourbe ne seraient nullement fâchés de s'installer à l'Hôtel Matignon. Et les pontifes du parti ne manqueraient pas de leur donner leur bénédiction, désireux qu'ils sont de tenir entre les mains les leviers de commande. Par contre, l'aile gauche socialiste, ainsi que les militants de base, ne se montrent guère enthousiastes de voir leurs représentants participer à la gestion gouvernementale. Ils seraient plutôt d'avis qu'une cure de repos ferait du bien au parti. Dans ce cas, le futur cabinet ne devrait se contenter que d'un appui conditionnel de la part de la S. F. I. O.

Cependant, il ne faut pas oublier que le M. R. P. a, plus d'une fois, proclamé que, sans les socialistes, il n'assumerait pas les responsabilités du pouvoir. Certes, il a, au cours de très laborieuses délibérations ministérielles concernant les salaires, gardé une prudente réserve. Certains estiment donc que le Mouvement populaire pourrait jouer le rôle de trait d'union entre les socialistes et les radicaux assez montés, pour le moment du moins, les uns contre les autres. Pour assumer ce rôle, le nom de M. Robert Schuman est le plus souvent prononcé, bien qu'il y a un an, il ait fait un faux départ dans des circonstances à peu près analogues. Il existe aussi un autre obstacle dans cette course — d'obstacles précisément — notamment l'activité développée par le syndicat chrétien, d'obédience M. R. P., préconisant l'unité d'action avec la C. G. T. communiste.

Il faudrait donc faire appel à un président du Conseil radical. Mais lequel ? M. Mendès-France, en tant que favorable au dirigisme, serait bien accueilli par les socialistes et les républicains populaires. Les chances de M. René Mayer ne sont pas moins grandes auprès des modérés et des indépendants. Et voici que l'on commence à parler d'un outsider. Qui aurait songé, il y a un an, à M. Henri Queuille ? Pourquoi, aujourd'hui, M. Yvon Delbos ne pourrait-il jouer le même rôle de conciliateur ?

Si, toutefois, les partis disloqués de la troisième force n'arrivent pas à se rejoindre, leur désaccord étant par trop profond — et la lettre de M. Daniel Mayer à M. Queuille en fait foi — il ne reste qu'une solution : la constitution d'un cabinet homogène M. R. P. ou plutôt radical. Dans certains milieux politiques, on affirme que, faute de mieux, une telle idée fait son bonhomme de chemin. Quant à garantir la solidité d'un tel cabinet, solidité conditionnée par des appuis facultatifs, c'est une autre histoire. Par contre sa cohésion intérieure préserverait le président du Conseil d'embûches et d'éventuelles surprises, mettant la vie de sa formation ministérielle en danger.

Le pays, lui, attend d'autant plus impatiemment la solution de cette crise que tout est de nouveau remis en question, savoir prix et salaires, tandis que l'économie nationale se trouve bouleversée par la dévaluation et appréhende la concurrence britannique qui, selon le dernier bilan de la Banque de France, accuse une nouvelle augmentation de 39 milliards. Il est donc urgent de conjurer la récente crise, afin de ne pas compromettre, sinon de retarder, toute la politique de la stabilisation qui se trouvait déjà en très bonne voie.

I. MATHEY-BRIARES.

Une enquête intéressante

Le peuple suisse a le niveau de vie le plus élevé de l'Europe

(Suite et fin)

Compte tenu des réserves à faire, lorsqu'on se trouve devant une statistique de ce genre, il n'est pas sans intérêt de noter que les pays gouvernés par les communistes ne sont, ni les uns, ni les autres, parmi les neuf nations les mieux loties de notre continent. Il est regrettable que la Commission de l'ONU n'ait pu pousser ses investigations jusqu'en URSS, car il eût été bon de posséder des renseignements impartiaux — fussent-ils approximatifs — sur le niveau de vie des citoyens du vaste empire de l'Est.

Les Etats-Unis en tête du monde

Avec ses 683 dollars de revenu par tête d'habitants, l'Amérique du Nord distance largement les peuples européens, peuple suisse y compris. Mais, cela ne signifie pas grand'chose. Il est de notoriété publique que le coût de la vie est sensiblement plus élevé de l'autre côté de l'océan que chez nous. Par ailleurs, il existe, aux USA des revenus impressionnants, inconnus en Suisse, qui contribuent à élever la moyenne établie par les statisticiens, mais qui n'améliore pas la condition de l'ouvrier.

Lorsqu'on veut comparer les niveaux de vie, il est plus sûr de se fonder sur les heures de travail nécessaires à l'acquisition de telle ou telle marchandise, plutôt que d'imaginer un revenu par tête d'habitant. Pourtant, là encore, les confrontations demeurent théoriques. Il faudrait pouvoir tenir compte des ressources naturelles, des impôts et des coutumes de chaque peuple. Les statisticiens les plus méticuleux ne sauraient y parvenir toujours avec succès. Personne n'empêchera les Allemands de préférer les pommes de terre au pain, les Suisses d'aimer le fromage et les Français d'avoir une prédilection pour la viande.

La Commission économique pour l'Europe de l'ONU fait oeuvre utile, malgré tout, en nous présentant le résultat de ses recherches. Il appartient, simplement, au lecteur de ne pas donner à ses statistiques la valeur et la signification qu'elles n'ont pas.

B. F.

Les veinards

Un propos malicieux veut que la mappemonde penche du côté du Léman. On pourrait le croire, à en juger selon les résultats du récent tirage de la Loterie Romande dans la métropole horlogère. En effet, quatre cinquièmes du gros lot de Fr. 50,000.— ont été gagnés, trois sur les bords du Léman et le quatrième dans le nord du canton de Vaud.

D'autre part, le lot de Fr. 20,000.— en entier a été touché par un heureux mortel habitant près de la capitale vaudoise. Enfin, d'autres lots moyens ont été répartis dans le restant de la Suisse romande. On peut bien dire que le tirage de La Chaux-de-Fonds fut un tirage faste pour le pays des campagnards et des vignerons !

Les gagnants du tirage de Veyrier seront prudents en prenant leurs billets à l'avance.

La Chaux-de-Fonds

Au Cinéma Corso

Jack Rollan retrouve la Chaîne du Bonheur

Nos lecteurs ont déjà été mis au courant de la chose. Désireux de faire une grande B. A. collective, les éclaireurs de notre ville, dans le cadre de leur semaine de propagande, se sont mis en rapport avec Roger Nordmann pour participer à l'action de la Chaîne du Bonheur.

Et leur initiative réussit pleinement puisque, hier, à 18 h., au cinéma Corso, les animateurs de cette émission à succès de Radio-Lausanne inauguraient la 4me série (il y a déjà quatre ans que la chose a été lancée) en collaboration avec nos scouts.

Narrer cette émission que l'on pourra écouter sur les ondes jeudi soir ? Nous ne voulons pas gâcher la surprise de ceux qui n'étaient pas présents hier soir. Mais il y a une chose importante à signaler : Jack Rollan a retrouvé la Chaîne du Bonheur, ou plutôt (il faudrait inverser les termes), la Chaîne du Bonheur a retrouvé Jack Rollan. Il n'en fallait pas plus pour que cette émission reparte avec une nouvelle vigueur, grâce à l'esprit de ce fantaisiste qu'encadrent Roger Nordmann et Claude Pahud.

Pour être complet, n'oublions pas l'échange de paroles aimables entre MM. Charles Borel, président du comité de patronage, et Roger Nordmann, qui précéda l'émission. Après quoi ce fut le feu d'artifice auquel nos scouts contribuèrent avec un entrain endiablé. Une belle réussite tout à leur honneur.

Chronique Sportive

Course pédestre Chaux-de-Fonds - Le Locle

De notre correspondant du Locle :

Organisée par la section d'athlétisme du Locle-Sports, cette compétition est en voie de prendre une grande importance ; plus de quatre-vingts coureurs, venus de toute la Suisse romande, ainsi que de Berne et Soleure, s'étaient fait inscrire. Parmi eux se trouvaient Sutter, le récent vainqueur de Morat-Fribourg ; ayant triomphé l'an dernier, il partait favori, mais Page, de Fribourg, que l'avait suivi à 4 secondes, prenait le départ et chercherait certainement à faire mieux cette fois-ci.

Il pleuvine quand l'envol est donné à l'importante cohorte ; Sutter prend la tête devant Guilland, Hogger, Morgenthaler, Page. Le peloton reste à peu près compact jusqu'à la Bonne-Fontaine. On est alors au quart de la course. On voit Morgenthaler, Page, Sutter et Richter forcer l'allure et prendre une certaine avance ; derrière eux, par contre, la colonne s'étire et on enregistre les premiers abandons. Le long des Eplatures, Morgenthaler perd le contact avec les hommes de tête. Dans la descente du Crêt, c'est Richter qui rétrograde, tandis que le Lausannois et le Fribourgeois font preuve d'une cadence souple et régulière. A l'entrée du Locle, Sutter lâche irrésistiblement son adversaire ; il termine en grand vainqueur avec 6 secondes d'avance. Il se paie même le luxe de battre son record de l'année précédente (26 min. 13 sec.), ce qui souligne la valeur actuelle de cet athlète. Derrière les deux premiers, la lutte est vive entre Morgenthaler et Richter ; le premier a un beau retour et dépasse le Vaudois.

Relevons la performance de Delachaux, de Boudry, seniors II de Boudry, qui, avec ses 47 ans bien sonnés, se classe devant bien des jeunes et termine dans une fraîcheur étonnante.

Le mauvais temps ne permit pas à la course-relais inter-fabriques d'avoir lieu. Avant de donner les résultats, il vaut la peine de dire encore que tous les coureurs reçurent un prix.

LES RESULTATS

Catégorie A

1. Sutter A., Stade Lausanne 25'10" ; 2. Page P., C. A. Fribourg 25' 16" ; 3. Morgenthaler R., SFG Biberist 25' 44" ; 4. Richter J., Lausanne-Sports 26'53" ; 5. Guilland L., Stade-Lausanne 27' 06" ; 6. Ruegger W., Längasse Berne 27' 24" ; 7. Pochon P., LAC Bienne 27' 30" ; 8. Hogger C., La Neuveville 27' 50" ; 9. Donzaliaz E., C. A. Fribourg 28' 06" ; 10. Joho J.-P., Stade-Lausanne 28' 26" ; 11. Madliger E., Le Locle-Sports 29' 26" ; 12. Sommerhalder O., Olympic Chaux-de-Fonds, 29 32" ; 13. Wisenegger, Reuchenette 31' 44".

Catégorie B

1. Luthy F., LAC Bienne, 22' 42" ; 2. Delederray M., Lausanne-Sports, 27' 01" ; 3. Gumpel F., Stade-Lausanne, 27' 11 ; 4. Stuber J., Lausanne-Sports, 27' 19" ; 5. Cafrel F., FC Granges, 27' 23" ; 6. Guichoud A., Stade-Lausanne, 27' 25" ; 7. Paris E., SFG Peseux, 28' 20" ; 8. Schindles K., SFG Längasse Berne 28' 44" ; 9. Goetschi H., FC Granges, 28' 56" ; 10. Gunten W., Berne, 29' ; 11. Bays G., Le Locle-Sports, 29' 10".

Catégorie Seniors I

1. Destraz H., Lausanne-Sports, 26' 37" ; 2. Guillard A., Lausanne-Sports, 28'46"4 ; 3. Bernasconi C., Cressier, 29' 43" ; 4. Jeanrenaud F., Amis Gymns Neuchâtel, 29'48".

Catégorie Seniors II

1. Leuba V., Stade Lausanne, 28'46" ; 2. Delachaux R., Boudry, 30'08" ; 3. Bolomey R., Lausanne-Sports, 31'50" ; 4. Bovard V., Lausanne-Sports, 32' 16".

Classement interclubs

1. Stade Lausanne (Sutter-Guilland-Gumpel) 1 h. 19'27" ; 2. Lausanne-Sports (Richter - Destraz - Delederay) 1 h. 20'31" ; 3. Le Locle-Sports (Bays-Madliger-Furrer) 1 h. 27'58".

Handball

PREMIERE FINALE

Bienne-Bourgeoise I bat Chaux-de-Fonds-Ancienne 6 à 5

Cette partie qui était la première finale en vue de la promotion en 2e ligue s'est disputé à Bienne. Dès le début Bienne-Bourgeoise part à l'attaque et réussit d'emblée 2 buts qui ont le don de provoquer une vive réaction chez les Chaux-de-fonniers qui, à leur tour trompent 3 fois le gardien adverse de sorte qu'à la mi-temps le score est de 3 à 2 en leur faveur. En seconde mi-temps l'Ancienne maintient une certaine supériorité, mais les tirs au but manquent de précision. Une minute avant la fin du match le résultat est encore de 5 à 5, mais voici une échappée des Biennois qui se termine par un but décisif, puisqu'il porte le résultat final à 6 à 5 en faveur de Bienne-Bourgeoise. Précisons encore que l'Ancienne jouait avec 4 remplaçants.

L'équipe était constituée comme suit : Dubach ; Schweizer et Marendaz ; Domon, Klingelé et Cattaruzza ; Roth, Staël, Bolliez, Wunderlin et Berberat.

Souhaitons maintenant bonne chance à nos joueurs locaux pour la 2e finale qui aura lieu le 23 octobre en notre ville contre la même équipe et qu'ils devront gagner par au moins deux buts de différence s'ils tiennent à monter de la 3e ligue à la 2e ligue.

Gymnastique

Le concours local de l'«Ancienne»

Actifs

Catégorie A. — 1. Wermeille Georges, 66.90 ; 2. Sutter Gottfried, 65.50 ; 3. Jobin Ariste, 63.05.

Cat. B. — 1. Maillard Gilbert, 62.10 ; 2. Droz Albert, 51.25.

Athlétisme

Cat. A. — 1. Berberat Fernand, 3683 points ; 2. Domont Dominique, 3530 points ; 3. Leuba Félix, 3380 points.

Cat. B. — 1. Lüscher Fritz, 2918 pt. ; 2. Cattaruzza Ernest, 2764.

Vétérans. — 1. Favre André, 2386.

Juniors. — 1. Berger Jean, 1119 ; 2. Tièche Jean, 915 ; 3. Stauffer Willy, 458.

Pupilles

Cat. A. — 1. Depierre Bernard, 87.80 ; 2. Haslebacher Emile, 85.90 ; 3. Aubry Jean-Pierre, 85.65 ; 4. Depierre Serge, 81.50 ; 5. Monnier Jean-Pierre, 79.25.

Cat. B. — 1. Breguet Jean-Paul, 67.80 ; 2. Pickel Francis, 67.05 ; 2. ex-aequo Gigon Raymond, 67.05 ; 4. Lehmann Jean-Claude, 66.40 ; 5. Burri Walther.

Cat. C. — 1. Prudhomme Charles, 48.65 ; 2. Diacon Delson, 47.40 ; 3. Paratte Roger, 47.15 ; 4. Evard Bernard ; 5. Meister Richard.

Pupillettes

Cat. A. — Guyot Josette, 28.75 ; 2. Maillard Monique, 28.70 ; 3. Perrenoud Jacqueline, 28.50 ; 4. Castionni Lucette ; 4. ex-aequo Richardet Charlotte.

Cat. B. — 1. Beck Madeleine, 29.45 ; 2. Fesseler Yvonne, 29.05 ; 3. Fesseler Denise, 29 ; 4. Messerli M. ; 5. Vernier Janine.

Chronique neuchâteloise

Bevaix. — Noces de diamant.

M. et Mme Frédéric Kammer ont fêté lundi leurs noces de diamant. Nos vives félicitations à cet heureux couple.

RADIO

Mardi 11 octobre

Sottens : 12.45 Sig. hor. 12.46 Inform. 13.00 Le bonjour de Jack Rollan. 13.10 Peter Yorke et son orchestre. 13.30 Les lauréats du Grand Prix du disque. 13.45 Airs classiques italiens. 16.29 Signal horaire. 16.30 Emission commune. 17.30 Pile ou face ? 18.00 Balades helvétiques. 18.30 Dans le monde méconnu des bêtes. 18.40 Chez les Blancs et chez les Noirs d'Afrique. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.40 Bizarre... bizarre... 19.50 Le forum de Radio-Lausanne. 20.10 Airs du temps... 20.30 Soirée théâtrale : Le Prince d'Aquitaine, comédie en trois actes de Marcel Thiébaud. 22.05 Musique légère. 22.30 Informations. 22.35 Musique moderne.

Beromünster : 12.29 Sig. hor. 12.30 Informations. 12.40 Concert. 16.29 Signal horaire. 16.30 Emission commune. 17.30 Concert populaire. 18.00 Pour la jeunesse. 18.30 Mélodies. 19.00 Jeu de société. 19.30 Informations. 19.40 Echo du temps. 19.55 Nouvelles musicales. 20.15 Concert symphonique. 22.00 Informations. 22.05 Fêtes nationales à l'étranger 22.45 Violon.

Mercredi 12 octobre

Sottens : 7.10 Le bonjour matinal. 7.15 Informations. 7.20 Oeuvres de Rameau. 10.10 Emission radioscolaire. 10.40 Oeuvres de Schubert. 11.00 Emission commune. 12.20 Le rail, la route, les ailes. 12.45 Signal horaire. 12.46 Informations. 12.55 Succès anciens. 13.10 Symphonie fantastique, Berlioz. 13.45 La femme et les temps actuels. 16.00 L'Université des ondes. 16.29 Signal horaire. 16.30 Emission commune. 17.30 Pages de Ramuz. 17.45 Musique enregistrée. 17.55 Au rendez-vous des benjamins. 18.30 La mélodie française. 18.50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.05 La femme dans le monde. 19.15 Informations. 19.25 Questionnez, on vous répondra. 19.45 Music-Box. En intermède : Le boudoir de Médora. 20.30 Concert par l'Orchestre de la Suisse romande. 21.00 Boîte aux lettres musicales. 21.10 Orazio Frugoni, pianiste. 21.30 Concert par l'OSR. 22.10 Votre poème favori. 22.30 Informations. 22.35 La voix du monde. 22.50 Musique enregistrée.

Beromünster : 6.15 Informations. 6.20 Disques. 11.00 Emission commune. 12.15 Disques. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations .12.40 Concert. 16.29 Signal horaire. 16.30 Emission commune. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Musique légère. 18.40 Reportage. 19.10 Chants. 19.30 Informations. 19.40 Echo du temps. 20.00 Concert choral. 20.20 Les bonnes et mauvaises lectures. 20.40 Programme selon annonce. 22.00 Informations. 22.05 Orgue. 22.35 Disques.

FIAT

NOUVEAUX PRIX

MODÈLE 500	— Coupé	Fr.	4.600.—
3 CV.	— Transformable	»	4.900.—
4 cyl.	— Belvédère, 4 places	»	5.900.—
	— Fourgonnette	»	4.950.—
MODÈLE 1100			
6 CV.	— Conduite intérieure, 4 portes	Fr.	7.200.—
4 cyl.			
MODÈLE 1500			
8 CV.	— Conduite intérieure, 4 portes	Fr.	10.400.—
6 cyl.			

Prix franco dans toute la Suisse

FIAT

A QUALITÉ ÉGALE LA MOINS CHÈRE
A PRIX ÉGAL LA MEILLEURE

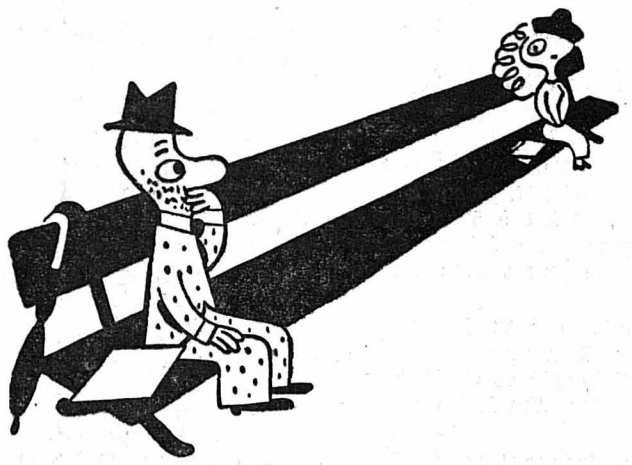

Si seulement je m'étais rasé ce matin!
Grâce à l'excellence de son tranchant, la lame Gillette triplement affûtée permet de se raser à la perfection en un clin d'oeil.
Paquet de 10 lames Gillette bleues Fr. 2.25
* Dispenser (lamétui) garni de 20 lames bleues Fr. 4.50
* Appareils Gillette de Fr. 2.50 à Fr. 35.-

Gillette

Tout bon jour commence par Gillette

SAVEZ-VOUS QUE GILLETTE FABRIQUE AUSSI 3 EXCELLENTES CREMES A RASER ? Fr. 1.80, 2.10 et 2.40.

BIOS

Si, à la fin de la journée, vous avez les pieds fatigués, enflés ou douloureux, faites-les examiner

mercredi 12 octobre de 10 à 18 heures

Un spécialiste BIOS sera à votre disposition pour s'entretenir avec vous de l'état de vos pieds. Cette consultation vous est offerte à titre gracieux par la maison BIOS. Profitez donc de l'occasion qui vous est présentée ! N'oubliez pas que, seuls de bons pieds sont à même d'effectuer le travail journalier que nous exigeons d'eux.

Chaussures J. Kurth
4, rue Neuve
La Chaux-de-Fonds.

COUCOU...

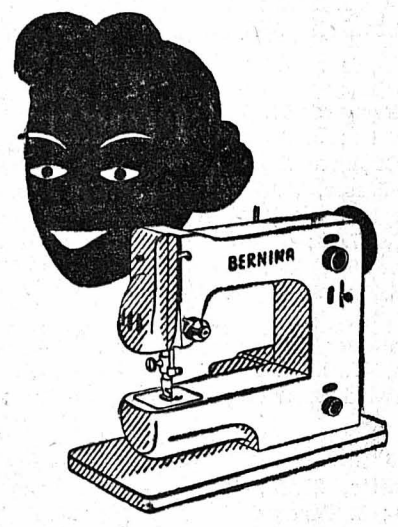

4 avantages spéciaux...

facilitent aujourd'hui l'achat d'une machine à coudre « Bernina ». Avec notre système d'abonnement, vous pouvez déjà vous assurer une « Bernina » en versant Fr. 5.— par mois. Il ne s'agit pas d'une vente à crédit... bien au contraire : vous recevez sur les montants ainsi payés une bonification spéciale de 5 %. La « Bernina-zigzag » est livrable comme machine portative à bras libre ou comme machine standard montée sur huit modèles de meubles différents.

Demandez à l'aide du bon ci-dessous l'envoi gratuit des prospectus détaillés

WETTSTEIN

GRAND-RUE 5 - Seyon 16 - NEUCHATEL
Représentant officiel de « Bernina » pour le canton de Neuchâtel.

BON : Contre envoi de ce bon à la maison H. Wettstein, Seyon 16, Neuchâtel, vous recevrez gratuitement les prospectus « Bernina » détaillés, contenant tous les renseignements sur les différents modèles.

Expéditeur : _____

_____

---

rendement supérieur

NEUCHATEL, Faubourg du Lac 2
Ch. Post IV. 2002

AMEUBLEMENTS COMPLETS
GRAND CHOIX
TOURS DE LITS - TAPIS

Mantegani & Bregnard

Chambres à coucher
Chambres à manger - Studios
EXPOSITION PERMANENTE

FABRIQUE ET BUREAUX
RUE A.-M.-PIAGET 82 - TÉL. 2.32.57

Chef de terminaison

Importante maison d'horlogerie de Genève cherche horloger de première force, capable de diriger nombreux personnel, d'assurer production régulière. Place stable.

Faire offres détaillées sous chiffre **Y. 7658 X. Publicitas Genève.**

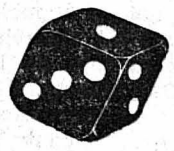

les dés sont jetés
GURTNER
2 sons
tout de qualité

Voyageur

Importante fabrique d'horlogerie engagerait, pour visiter pays d'Europe et d'Outre-mer, voyageur expérimenté et connaissant les langues.

Prière d'adresser offres écrites sous chiffre **P 10748 N à Publicitas S. A. La Chaux-de-Fonds.**

Blaser

ARTICLES DE MÉNAGE Léopold Robert 35

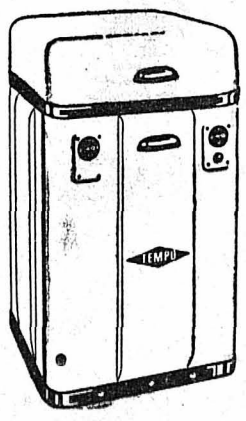

MACHINE A LAVER
« TEMPO »
avec ou sans chauffage, permet de laver à fond vite et à peu de frais tout en ménageant le linge.
Fabrication suisse donnant entière garantie

Prix à partir de Fr. 550.—

Renseignements et prospectus dans notre magasin — Voyez notre vitrine

---

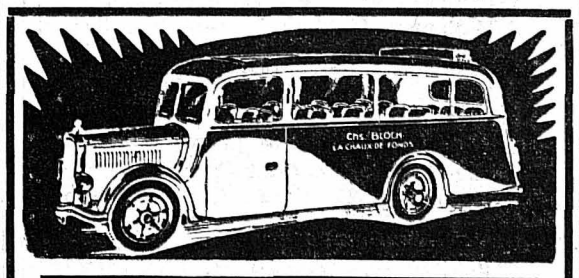

Mercredi 12 octobre dép. 13 h. 30	La Vue-des-Alpes - Le Val-de-Ruz **Chasseral** retour par le vallon de St-Imier Prix de la course Fr. 8.—
Mercredi 12 octobre dép. 13 h. 30	**Sommartel** Prix de la course Fr. 5.—
Jeudi 13 octobre départ 13 h. 30	**Tête-de-Ran** Prix aller-retour Fr. 4.—

GARAGE BLOCH
Rue de la Serre 62 — Téléphone 2.45.01

COMMERCE DE MEUBLES d'ancienne renommée cherche

bon voyageur

connaissant à fond la branche pour visiter la clientèle particulière dans le canton de Neuchâtel.

Faire offres avec curr. vit. et prét. de salaire sous chiffre B. V 16543, au bureau de L'Impartial.

---

confiseur

A vendre à BEVAIX dans jolie situation,

petite maison

de 5 pièces et dépendances, avec 900 m² jardin et vigne.

Prix fr. 32.000.— Libre immédiatement.

S'adresser à l'**Agence romande immobilière B. de Chambrier**, Place Purry 1, **Neuchâtel.** Tél. 5.17.26. 16447

On s'abonne en tout temps à „ L'IMPARTIAL "

A La Chaux-de-Fonds

Séance extraordinaire de la Commission scolaire

Les deux professeurs incriminés dans les incidents d'excursion scolaire dont nous avons parlé samedi sont condamnés à deux mois de suspension, avec suppression de traitement

M. André Guinand, président de la Commission scolaire, ouvre la séance à 20 h. 20. M. J. Rochat, secrétaire, après avoir procédé à l'appel, lit le procès-verbal de la séance de vendredi, où tous les faits de l'accusation que nous avons tous relatés dans notre édition de samedi contre les professeurs incriminés se trouvent résumés, souvent dans les terme mêmes où nous les indiquions nous-mêmes. Nous ne les répéterons pas, nos lecteurs les ayant suffisamment en mémoire. Du reste, ils reviendront trois ou quatre fois au cours de la séance. M. Girard tient à faire une remarque au sujet du procès-verbal : il indique qu'il n'était pas seulement question de bouteilles de vin dans l'empêchement des maîtres de rejoindre leurs élèves, mais aussi de devises. Il veut faire rectifier le procès-verbal sur ce point et il semble que satisfaction lui est donnée.

M. André Guinand, président, regrette, à la séance de vendredi, le contretemps qui a empêché la Commission scolaire d'entendre les deux maîtres intéressés : on n'a pas l'habitude, et heureusement, d'user de la clause d'urgence, et c'est pourquoi les convocations n'ont pas été envoyées comme elles auraient dû l'être. M. Guinand indique ensuite à la presse les devoirs qui lui incombent : il considère que l'un au moins des compte-rendus de la dernière séance n'a pas été à la hauteur des circonstances, en ce sens qu'il ne s'est pas borné à résumer les déclarations officielles. M. Guinand estime qu'à cela s'arrêtent les devoirs des journaux, tout le reste étant intervention abusive sur les décisions à prendre et risquant de fausser les débats. Le Conseil scolaire lui-même n'a pas voulu venir devant la Commission scolaire avec un préavis, et tous les autres citoyens n'avaient qu'à en faire autant. On a créé un climat défavorable à une saine solution de l'affaire.

M. Guinand estime enfin que l'ajournement qu'a rendu nécessaire la faute de procédure n'est pas aussi regrettable qu'on pourrait l'imaginer : on pourra ainsi examiner cette pénible affaire avec toute l'objectivité désirable. Il adjure les commissaires de juger selon leur conscience, considérant qu'ils forment non un tribunal, mais une autorité administrative qui a à décider d'une sanction contre des subordonnés. Il indique la procédure que l'on va suivre : une demi-heure accordée au directeur pour faire son rapport, une demi-heure à chacun des maîtres incriminés pour présenter leur défense, puis réplique du directeur, et duplique des professeurs. Il ne faut, dit-il, attacher ni plus ni moins d'importance aux faits qu'ils ne l'exigent, et mettre à la fois toute la fermeté et la liberté de jugement désirables au verdict sur une affaire qui a fait grand bruit et à laquelle toute la population de notre ville est intéressée.

Nous nous excusons par avance auprès de nos lecteurs si nous ne pouvons donner à toutes les interventions l'importance qu'elles méritent : cela exigerait au moins six pages de ce journal, les intervenants ayant tous dit des choses intéressantes et graves dans une séance qui a duré jusqu'à minuit trente et où il y avait à juger de la carrière de deux hommes. Mais nous devons nous borner et nous ne dirons réellement que l'essentiel, en espérant qu'on voudra bien ne pas nous en tenir rigueur, eu égard à la fonction et au format d'un quotidien.

M. Guinand donne lecture d'une lettre du père d'un élève qui affirme que le professeur J.-J. Hofmann était ivre quand il est revenu à la gare des Brenets. Or ce n'est pas la première fois. Il faut réagir, car si les professeurs, qui doivent être aussi des maîtres de morale, se conduisent ainsi, on ne sait pas très bien où l'on va.

L'exposé de M. André Tissot

Le directeur du Gymnase relate les faits que nous avons complètement inscrits dans notre compte rendu de samedi, la plainte de M. Muller, relative aux lésions subies par Mlle Anne-Marie Muller, ainsi que la lettre de M. G. Haefeli, père d'un élève, qui interdira désormais à son fils de participer à des courses si on ne confie pas les jeunes gens à des professeurs plus conscients de leurs devoirs. Il cite dans le même sens une lettre de M. Saucy. Voici en bref les faits : les maîtres sont allés dîner à l'Hôtel de France, laissant leurs élèves à leur « torrée » et leur donnant rendez-vous pour 14 h. 30. Ils y arrivent, et se passe l'incident de frontière cause seconde des événements ultérieurs.

Les professeurs veulent passer des bouteilles de vin, ce qui n'est pas possible à cause de l'absence de poste de douane. Ils offrent de l'argent au douanier, qui refuse. M. Hofmann peut repasser la frontière pour s'occuper de ses élèves, M. Schapiro prenant le chemin des Pargots en compagnie du douanier. Le premier regagne la gare des Brenets, les élèves étant partis avec le bateau qui avait déjà trop attendu, et y retrouve trois ou quatre garçons envoyés par leur directeur en éclaireurs, pour voir ce qui était advenu des chefs de course. Il les confie à un autre maître pour les ramener en ville. Intervient alors le fâcheux coup de poing sur un cornet-bouteille, qui atteint si désastreusement une malheureuse jeune fille, puis le comportement de M. Hofmann : «Tu as les dents cassées, on te les paiera» lui dit-il. Il ne l'accompagne chez elle, n'avertit pas le directeur. M. Schapiro, en revenant, vers 21 heures, lance un coup de téléphone à peine poli, pour demander Anne-Marie Muller et s'informer de sa santé.

Lors de son interrogatoire, M. Schapiro confirme le passage en France, déclare qu'il n'a pas été en état d'ébriété, qu'il a dû abandonner la course à cause du douanier, disant enfin à son directeur qu'il ne reconnaîtra comme valables que les déclarations signées de sa main.

M. Hofmann affirme qu'il n'a pas vu la bouteille dans le cornet, ce que M. Tissot admet bien volontiers. Il n'a pas pu se rendre compte des dents cassées, ce qui étonne le directeur : on se rend compte tout de même des conséquences d'un accident pareil.

Le directeur relate enfin les témoignages reçus, qui sont contradictoires. Les uns déclarent qu'ils n'ont rien vu d'anormal dans le comportement des professeurs, les autres affirment qu'ils étaient éméchés, particulièrement le tenancier de l'Hôtel du Saut du Doubs, le brigadier de douane, le batelier, le contrôleur du régional des Brenets. Un collègue, M. Steiger, est d'avis que M. Hofmann était de sang-froid quand il l'a vu au train de 17 heures.

M. Tissot relève les charges contre M. Schapiro : abandon d'élèves, ivresse, qui s'était déjà produite l'an dernier lors de la même course au même endroit. Il a préféré garder ses bouteilles plutôt que de s'intéresser aux élèves confiés à sa garde. Il n'a pas le sens de ses responsabilités, il faut toujours le surveiller. M. Tissot signale l'avertissement reçu par ce maître en 1947 déjà, concernant ses méthodes d'enseignement, insolence à l'égard du directeur et de collègues, manque de ponctualité, paresse, etc. Si dans le premier des cas il y a eu amélioration, il n'y en eut pas dans les autres. Incitations à l'insubordination, accusations à l'égard du directeur, tout y est. Intelligence parfois brillante, il n'est pas un éducateur et se livre à une obstruction systématique dans les conférences des professeurs. Il ne pourra jamais s'amender. Aussi le directeur ne peut-il avoir confiance en lui. Il demande la sanction la plus sévère.

Contre M. Hofmann, M. Tissot relève à peu près les mêmes charges. Il se donne certes de la peine dans son enseignement, mais ne travaille pas assez en dehors de ses leçons. Il manque d'ordre et n'a aucune autorité sur ses élèves. Plusieurs parents d'élèves sont déjà venus protester. Il fait corps avec M. Schapiro dans les conférences et subit l'influence de ce dernier. S'il ne fut pas averti officiellement, il le fut maintes fois en privé. Il ne semble pas que son enseignement va s'améliorer, il n'écoute d'ailleurs pas son directeur. Contre lui aussi, M. Tissot demande une sanction sévère.

La réponse de M. Hofmann...

Il relate les faits. Oppose un démenti formel à toute offre d'argent de leur part au douanier et fait remarquer les contradictions qu'il a remarquées sur un ou deux points dans les témoignages. Il estime qu'il est de bonne pédagogie de laisser des élèves dès quatorze ans un peu livrés à eux-mêmes, en leur donnant toutefois des indications précises et formelles. La grande querelle avec le douanier provient des devises qu'ils ont déclarées, et c'est précisément parce qu'ils n'ont jamais cherché à le tromper, qu'il leur est arrivé tant d'ennuis. Dès qu'il est relâché, il court à la gare des Brenets et y arrive dans le minimum de temps. Pas d'élèves ! Que sont-ils devenus ?

Ils paraissent être restés avec le directeur, alors qu'ils auraient pu parvenir à la gare pour le train qui leur avait été indiqué le matin, soit à 17 h. 38. M. Hofmann ne s'explique pas le déroulement des événements après le malheureux accident survenu par sa faute à Mlle Muller, mais il dément avoir été en état d'ébriété. Elle avait disparu, à la gare de La Chaux-de-Fonds, quand il songea à la raccompagner. N'a pas trouvé son numéro de téléphone, beaucoup de Muller étant inscrits à l'annuaire. Il regrette que ce dernier incident dans une journée qui en fut si fertile et dont il est seul responsable, tourne à la défaveur de son collègue Schapiro, qui n'y est pour rien.

...et celle de M. Schapiro

Il a dirigé une quinzaine de courses scolaires, et il n'y est jamais rien arrivé. A l'une même, il dut y aller seul, avec l'assentiment express du directeur. Dans toutes les courses, on admet que le maître puisse manger au restaurant, surtout pour celles qui se décident à huit heures du matin avec départ à dix heures. Très souvent, il fut obligé de laisser seuls ses élèves lors d'une course de deux jours : jamais ni parents, ni élèves, ni directeur ne portèrent plainte. Il explique le passage de la frontière. Il n'y avait rien ni personne. Il semblait que le passage était libre. Après le déjeuner, survient le douanier. Explication, offre de payer les droits pour les deux bouteilles de vin (souvenir de France) mais pas le moins du monde soudoiement. On voulait saisir tout l'argent qu'il avait sur lui, puis lui infliger une forte amende. Double téléphone aux Pargots, où le chef de poste confirme les exigences du douanier. Force lui est bien d'aller jusqu'au poste de douane, où il arrive enfin à s'expliquer et passe sans la moindre amende et sans rien payer. Rentre à La Chaux-de-Fonds, téléphone à l'un de ses élève (ce qu'il avait déjà fait depuis Les Brenets), apprend l'accident, appelle Mlle Muller par téléphone, et poliment lui offre de venir chez elle avec un médecin, ce qu'elle refuse, disant que tout va bien.

M. Schapiro tient à dire qu'il ne s'est jamais expliqué, malgré sa demande, devant le Conseil scolaire sur les faits reprochés dans la lettre d'avertissement qu'il a reçue, et dont il ne connaît même pas les faits. Il déclare que les incidents qui ont été rapportés par le directeur ne correspondent pas à la réalité, et donne quelques exemples que nous n'avons pas le loisir de rapporter. Il élève ensuite le débat pour indiquer selon lui quels sont les devoirs du professeur : transmettre la culture sans être continuellement gênés par des difficultés disciplinaires dont les principales, toujours selon M. Schapiro, proviennent du directeur.

En résumé, il conteste avoir été pris de boisson, ce que plusieurs témoignages confirment. Il dit pourquoi, toujours selon lui, il ne salue pas son directeur, mais affirme avoir été poli dans toutes les circonstances officielles. Il remercie les élèves qui ont porté témoignage sur son enseignement, et estime que pour le juger, il faudrait réellement un plus ample informé de la commission.

Réplique et dupliques

M. Tissot considère que l'état d'ébriété est prouvé. Les professeurs ne doivent pas être soupçonnés, même à tort : c'est la servitude et la grandeur de leur métier. M. Hofmann manque de discipline, M. Schapiro en a trop, c'est-à-dire qu'il manque d'indulgence.

M. Hofmann rétorque que pour M. Tissot, avoir une opinion autre que la sienne est déjà faire de l'obstruction. M. Schapiro relate l'incident d'une élève à qui il voulait marquer une absence injustifiée dont elle s'était rendue coupable : jamais le directeur n'a voulu l'admettre. Il demande enfin qu'on lui indique les excès de discipline dont il se serait rendu coupable.

Le débat

A une proposition de délibérer à huis-clos, la majorité de la commission répond négativement. Différentes questions sont posées à M. Tissot par MM. Bourquin, Spira, Corswant, ce dernier avouant ne plus très bien comprendre comment les choses se sont passées entre l'arrivée des élèves dans la maison du directeur et l'heure du train de 19 heures. M. Tissot donne les explications nécessaires. M. Girard admet que le batelier aurait attendu s'il n'y avait pas eu dans sa barque une demoiselle qui devait prendre le train. M. Jeanneret aimerait savoir si l'on a interrogé le chef de douane des Pargots. Non, répond M. Tissot.

M. Corswant pose des questions sur les courses et s'étonne que si des incidents étaient à craindre depuis longtemps quand MM. Schapiro et Hofmann allaient ensemble, on les ait autorisés à partir de conserve. M. Tissot explique qu'il a toujours laissé les maîtres aller au gré de leurs préférences. M. Jeanneret défend la position du Syndicat des professeurs, qui avait le droit de s'exprimer sur une question de cette importance. Deux commissaires félicitent l'auteur de la lettre parue dans notre numéro d'hier et qui mettait l'affaire sous son véritable jour.

M. Corswant regrette que le Conseil scolaire n'ait pas entendu M. Schapiro lors de l'avertissement qui lui avait été infligé. On aurait vraisemblablement évité bien des ennuis. Il faut avoir le courage de discuter de l'enseignement des différents maîtres. Enfin il faut ramener les incidents à leur juste mesure.

M. Kenel accuse M. Corswant de vouloir noyer le poisson. M. Schapiro, quelles que soient ses facultés intellectuelles, n'est pas un pédagogue. M. Hofmann n'a pas de discipline. Ils ne s'entendent pas avec le directeur : il est donc normal qu'ils s'en aillent. Il n'y aura pas d'ordre au Gymnase auparavant.

M. Jeanrenaud, avant de prononcer un jugement péremptoire, estime équitable de donner aux deux intéressés une dernière chance. Non pas d'innocenter, mais de tenter encore un essai. Il propose un avertissement solennel avec une sanction. Il dit encore que tous les professeurs, heureusement, n'abandonnent pas leurs élèves lors des excursions.

M. Sandoz veut croire à l'état d'ébriété de M. Hofmann, sinon il serait particulièrement inexcusable dans sa conduite vis-à-vis de la jeune fille qu'il avait blessée. Il y a eu réellement abandon de poste.

M. Spira veut, soit juger sur les incidents qui nous sont relatés, et alors il ne peut prononcer l'exclusion, ou demander un complément d'information sur les autres faits, que le Conseil scolaire est seul à connaître. M. Girard est du même avis, ainsi que MM. Boillod et Jeanneret.

Après un intéressant échange de vues entre MM. Corswant et Kenel sur la meilleure définition du pédagogue et du professeur, ce dernier émet une proposition: la place de ces Messieurs n'étant plus au gymnase de La Chaux-de-Fonds, il faut donc les exclure séance tenante, ou, le cas échéant, avec un préavis de six mois. La Commission a laissé au Conseil scolaire le soin de régler la discipline : qu'elle écoute donc son préavis. M. Kurz, délégué du syndicat, tient à dire que cette affaire n'est réellement claire pour personne, que juger à la fois de l'enseignement de MM. Schapiro et Hofmann et en même temps des incidents de la course, c'est beaucoup trop pour une seule soirée. Il ne faut donc pas prendre de décision définitive ce soir. M. Tissot contresigne les déclarations de M. Kenel et assure qu'il ne pourra plus diriger le Gymnase si MM. Schapiro et Hofmann y reviennent. On lui a confié une tâche qu'il a voulu remplir au plus près de sa conscience. Il en laissera le soin et la responsabilité à la Commission scolaire si on lui renvoie ces deux Messieurs. Il se prononce donc pour l'exclusion.

M. Bourquin veut que l'on en revienne à l'objectivité : on a accusé trop lourdement, on a aussi trop blanchi. Il ne s'estime pas suffisamment renseigné, bien qu'il ait toute confiance en M. Tissot. Il propose, lui, une suspension de deux mois avec suppression de salaire. On ne doit pas être plus sévère que les tribunaux, plus que les administrations fédérales, plus que celles des cantons ou des communes. Après une brève intervention de M. Favre-Bulle, directeur de l'Instruction publique, qui demande de prendre une décision ce soir, M. Blum voudrait savoir qu'elle serait la situation matérielle immédiate des deux professeurs si on les renvoie. Comme il y a crise au Gymnase et qu'il faut qu'elle se dénoue, il propose l'exclusion.

M. M. Béguin, délégué des professeurs, ne cherche pas à couvrir MM. Hofmann et Schapiro. Cette affaire n'est pas heureuse ni pour le Collège, ni pour le Corps enseignant. Nombreux sont les professeurs qui laissèrent, lors des courses, leurs élèves seuls une ou deux heures durant. Il tient à rappeler le temps où l'on choisissait M. Schapiro, avec trois de ses collègues, pour prononcer aux élèves l'allocution d'armistice, pour préparer les soirées, etc. Il serait bon que la Commission s'intéressât un peu aussi aux professeurs secondaires et à leur enseignement.

Enfin, après cette ultime intervention, on procède au vote par appel nominal. L'exclusion est refusée, pour M. J.-J. Hofmann, par 22 voix contre 9, pour M. M. Schapiro, par 21 voix contre 10. On leur inflige deux mois de suspension par 23 voix contre 7 abstentions à M. J.-J. Hofmann, et par 22 voix contre 9 abstentions à M. Schapiro.

J. M. N.

Chronique neuchâteloise

SITUATION DU MARCHE DU TRAVAIL ET ETAT DU CHOMAGE AU 30 SEPTEMBRE 1949

Demandes d'emploi	483	(412)
Places vacantes	173	(111)
Placements	162	(100)
Chômeurs complets	203	(264)
Chômeurs partiels	283	(297)

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

Au Locle

Les 25 ans de l'Association des fabricants d'horlogerie

De notre correspondant du Locle :

L'Association patronale horlogère du district du Locle date de 1906 ; or, en 1923, elle ne pouvait, en raison de sa structure, entrer comme telle dans la Fédération horlogère. Les fabricants décidèrent alors de former une association distincte tout en restant membre de l'ancien organisme. C'est le vingt-cinquième anniversaire de ce groupement qui fut fêté, la semaine dernière, en présence de plusieurs invités, en particulier les délégués de la F. H. et des autorités communales.

M. Jean Pellaton, secrétaire patronal, retraça le quart de siècle d'existence de la jubilaire, tandis que M. M. Vaucher, apporta les félicitations et les voeux de la F. H., M. F. Faessler, président de Commune, ceux de la Ville du Locle. M. J. Nardin, de son côté, évoqua quelques souvenirs, rappelant l'oeuvre des disparus.

Signalons qu'au cours de la journée, un fin chasseur de bolets avait remis à l'Hôtel où devait se dérouler la manifestation deux magnifiques bolets d'une taille et d'un poids respectacles. Mis aux enchères américaines, ces deux cryptogames atteignirent la somme de 500 francs et le produit de cette vente originale fut attribué à l'Asile des Billodes. Ce geste prouve que les fabricants de notre ville ne manquent aucune occasion de montrer leur attachement aux oeuvres locales.

CINEMA-MEMENTO

SCALA : *Dédée d'Anvers*, f.
CAPITOLE : *Tarzan et les sirènes*, f.
CORSO : *Vengeance de femme*, f.
EDEN : *Macadam*, f.
METROPOLE : *Signé illisible*, f.
REX : *Les condamnés*, f.

f. = parlé français. — v. o. = version originale sous-titrée en français.

Non! . . . KAFA fait disparaître rapidement les douleurs périodiques! Les
POUDRES KAFA
sont également efficaces contre maux de tête, névralgies, migraines, lumbagos, maux de dents, crampes, attaques de goutte, rhumatismes.
Ayez KAFA sur vous toujours et partout, votre protecteur contre ces douleurs.
Ne laisse aucun arrière-goût. Ne cause pas de dérangements d'estomac, ni troubles cardiaques.
La boîte de 10 poudres fr. 1.50.
En vente dans toutes les Pharmacies.
Dépôt général: Pharmacie Principale, Genève.

Enfants attention! MATINÉE MERCREDI A 15 HEURES 30, AU CAPITOLE, AVEC **TARZAN ET LES SIRENES**

LOCATION DES 14 H AU CAPITOLE
Prix des places Parterre Fr — 85
Galeries Fr 1.20 et 1.80

Elizabeth Arden

La «PERFECTION»

... à portée de main

L'Ardena Perfection Cream apporte son aide généreuse à tous les genres de peaux. Elle est particulièrement indiquée pour les peaux mûres ou fragiles, pour les parties délicates autour des yeux et des lèvres, où de petites lignes superficielles ont tendance à se former. Premier secours précieux pour chaque femme désirant s'assurer un teint jeune, velouté, radieux.

ARDENA PERFECTION CREAM

merveilleuse pour les peaux mûres ou fragiles, pour les petites lignes et les parties dangereuse-ment sèches.

Parfumerie Dumont

succ. R. Wermeille

Léopold-Robert 12

CUISINE POPULAIRE

CHEF DE CUISINE

Réouverture de la salle du rez-de-chaussée entièrement rénovée :

VENDREDI 7 OCTOBRE

Petits déjeuners dès 6 h.
Dîners : service à la ration de 11 ½ à 13 ½ h.
Soupers dès 18 h.

Salle du 1er étage remise à neuf

Menus complets
Réduction de prix par abonnement

Vin de table à l'emporter
1 fr. 25 le litre

Dès 11 h.30 et 18 h. CANTINES
Tél. 2.10.38 Collège 11

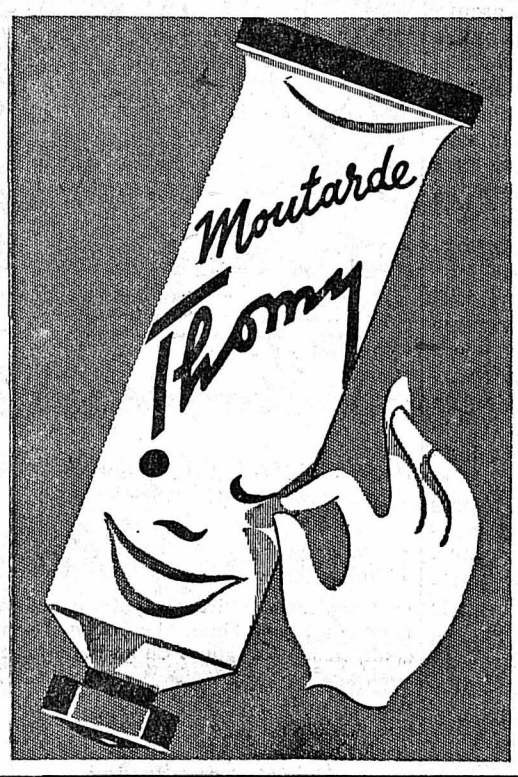

Entreprise pharmaceutique de la Suisse centrale cherche pour la correspondance française et allemande jeune

sténo - dactylo

expérimentée, possédant une solide formation professionnelle, de langue maternelle française et ayant, si possible, de bonnes notions d'allemand. Entrée de suite ou à convenir.

Prière d'adresser offres avec curriculum vitæ' copies de certificats, prétentions de salaire et photo sous chiffre 22794 Wuk, à Publicitas Neuchâtel.

Café-Variétés La Boule d'Or

Gros programme international sans interruption dès 20 h. 30.

Les meilleurs numéros et une bonne ambiance

Faire une bonne cuisine, c'est bien; la faire avec SAÏS, c'est mieux!

SAÏS

GRAISSE COMESTIBLE · HUILE D'ARACHIDES

Sa 15

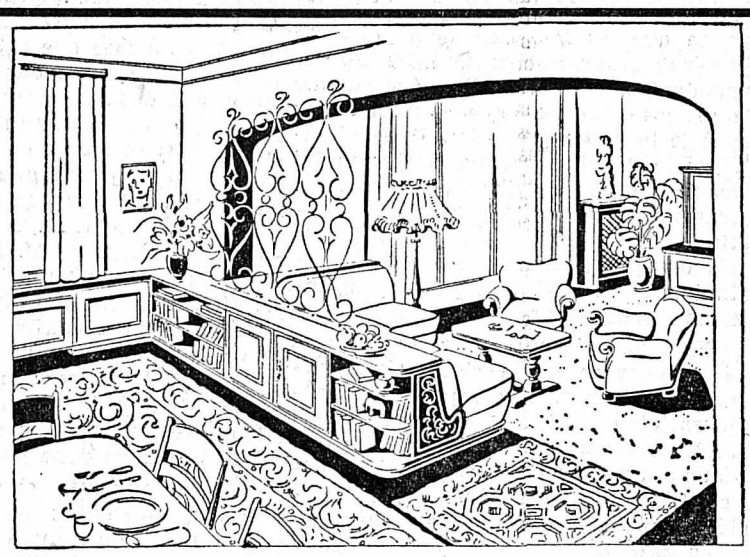

Pour un **ameublement** du plus simple au plus riche, demandez-nous notre

catalogue de photographies d'intérieurs

Nos ensembliers se mettront volontiers à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Exposition permanente de 150 chambres

Jos. Sa. Frères

Fabrique de Meubles

BIENNE
NIDAU

Rue d'Aarberg, 1
Tél. (032) 2.30.17

Montres

Je dispose de montres 8 ¾''' étanches et 5 ¼''' plaqué-or et chromé ainsi que des mouvements.

Faire offres sous chiffre M. E. 16593 au bureau de L'Impartial.

A vendre, à Montreux

jolie propriété de rapport et agrément, villa 5 pièces, cuisine, bain, dépendances, tout confort, grand jardin 2200 m² arborisé, vue imprenable sur lac et montagnes. - S'adresser **Etude des notaires Mottier et Schneider à Montreux.** 16597

Locaux

industriels

A LOUER

beaux locaux de 160 m² environ, conviendraient pour horlogerie ou branches annexes.

Libre de suite ou date à convenir.

Faire offres écrites sous chiffre H. V. 16302, au bureau de L'Impartial.

Chambre à coucher

NEUVE, A VENDRE

blanche, conviendrait particulièrement pour chambre d'enfant. Elle se compose de 2 lits grandeur normale, 2 tables de nuit, 1 armoire deux portes 1 coiffeuse, le tout Fr. 780.—.

A la même adresse, 1 divan-couch neuf avec coffre à literie et levier automatique et 2 fauteuils neufs, les trois pièces recouvertes de tissus brun-blanc y compris 1 table de studio Fr. 580.—.

Faire offres par écrit sous chiffre B. D. 16554 au bureau de L'Impartial.

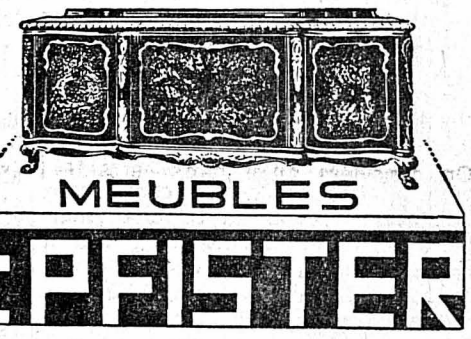

MEUBLES

F. PFISTER

Nous offrons toujours belles chambres à coucher, salles à manger, meubles rembourrés, aux prix les plus avantageux. Vous ferez des économies en achetant chez nous. Une visite n'engage en rien.

Meubles F. PFISTER, Serre 22

A vendre

Buffets à outils neufs, deux portes haut. 78 × 69 × 23, la pièce, fr. 35.—.

S'adresser **R. Ferner,** Tél. 2.23.67, Rue Léopold-Robert 82. 14008

Tours d'outilleur

S. V. Neotor, Voumard, Dixi, avec ou sans moteurs sont à vendre ou à louer. — S'adresser **R. FERNER,** rue Léopold-Robert 8 0 Tél. 2.23.67. 2. 1141

On cherche

atelier de 100 m² env. et bureau bien éclairés avec entrepôt, si possible au centre.

Faire offres sous chiffre O. S. 16436 au bureau de L'Impartial.

Ouvrières sont demandees pour travail en atelier. On met au courant. — S'adresser à Vydiax, rue Jacob-Brandt 61. 16636

FRANCE

Commerçant bien introduit possédant sérieuses références, recherche représentations générales produits manufacturés suisses et particulièrement représentations premières marques **montres suisses.** — Ecrire sous chiffre **V. 122931 X. Publicitas Genève.**

Collaborateur

Représentant d'âge mûr, routiné dans les affaires, comptable, français-allemand, cherche changement, dans maison de 1er ordre, alimentation, industries ou commerces. Event, avec apport. Références à disposition. Pas sérieux s'abstenir.
Offres sous chiffre C. R. 16629 au bureau de L'Impartial.

J. MULLER, représentant, BIENNE
Rue des Marchandises 13
Tél. 2.60.44

On demande dans magasin de bonneterie

UNE VENDEUSE

expérimentée sachant coudre et

UNE JEUNE FILLE

pour aider au magasin

Faire offres avec références sous chiffre W. E. 16612, au bureau de L'Impartial

---

Demandez l'horaire de L'Impartial

Notre chronique agricole

L'élevage bovin aux Montagnes jurassiennes

Vache rouge-blanc ou vache blanc-noire ? Laquelle est la meilleure ? Affaire de couleur : elles se valent. Le concours du syndicat Blanc-noir à La Chaux-de-Fonds.

(Corr. part. de « L'Impartial »)

Saignelégier, le 11 octobre.

Les récents concours bovins qui viennent de se dérouler aux Montagnes neuchâteloises, nous fournissent l'occasion d'approfondir une question depuis longtemps débattue, dans nos régions jurassiennes : à savoir quelle est la meilleure des deux races bovines qui peuplent nos exploitations agricoles.

Nous avons consulté, en septembre, les éleveurs de la race pie-rouge, qui ne veulent rien savoir d'une pie-noire. « Nos expériences productives en lait et en viande sont concluantes : la « Simmental » vaut beaucoup mieux que la « Fribourgeoise », proclament les éleveurs rouge-blanc. »

D'autre part au concours de la « Pie-Noire », qui avait lieu samedi à La Chaux-de-Fonds, les éleveurs de cette race soutiennent que leurs vaches sont meilleures laitières que la Simmental.

Qui a raison ? C'est un problème bien difficile à résoudre. Il exigerait des contrôles sévères de la production en lait, en graisse et en viande. Cette production ne dépend ni de la race, ni de la couleur ; pas plus qu'elle ne peut guère dépendre des formes et des lignes plus ou moins régulières ; elle est liée profondément aux soins, à l'entretien, à la nourriture et aussi à l'état sanitaire du sujet.

Cette production, la force et la prospérité d'un cheptel est aussi liée à l'« habitat », à la nature du sol, à la pâture et aux fourrages.

Le sol fait la race ; ainsi on découvre peu de différence productive en viande et en lait, dans les races de bétail tacheté, les races « convexilignes » qu'on appelle ; Simmental, Fribourgeoise, Franc-Comtoise, Vosgienne, Meusienne, Charolaise et Nivernaise, Bourbonnaise et Bressane, Limousine et Garonnaise sont à peu près de même valeur productive, alors que d'autres races du Nord ou du Sud, seront plus profitables ou en viande ou en lait.

On considère aussi dans certaines régions françaises la qualité des bovins comme traction animale ; aussi les bovins garonnais, gasconnais, parthenais remplacent les chevaux aux labours ; alors que les Charolais, les Limousins, les Durham sont des animaux de boucherie dont le poids peut atteindre de 800 à 1200 kg.

Les races de bovins, comme les races de chevaux, ne valent et ne se différencient que par leur *rapport et leur productivité*, par les avantages et les services qu'elles procurent au propriétaire.

C'est peut-être ce qu'ont trop oublié les mathématiciens, les professeurs de zoologie et les commissions d'élevage en ne considérant que la forme et la robe d'un animal.

C'est très bien de sélectionner une race en vue de son amélioration et de sa perfection physique. On ne reste pas indifférent devant l'uniformité d'une race, devant l'harmonie des couleurs, devant la noblesse d'un cheval de sport. Mais on oublie trop que l'*habit ne fait pas le moine ;* qu'un bon cheval n'est pas un mannequin de mode et que la qualité d'une bête et sa valeur de rendement ne dépendent pas d'une balsane trop prolongée ou d'un poil *blanc* derrière l'oreille d'un bovin *rouge !*

Le concours de la race noire et blanche à La Chaux-de-Fonds

Le concours de La Chaux-de-Fonds, présidé par M. Chs Liechti, président du syndicat, expertisé par MM. R. Bille, expert cantonal, Robadit, chef du Herd-Book de la race noire et blanche, Capaux, conseiller d'élevage, Buchs et Soguel, experts, offrait un magnifique tableau de beaux reproducteurs et d'élèves de qualité. Les experts se sont déclarés très satisfaits, en regrettant que l'*ossature* de certains sujets (les jambes en particulier) ne soit pas renforcée davantage.

Au cours du banquet officiel très bien servi au Restaurant de la Place, auquel assistaient le Comité du Syndicat, les experts, M. Meyer, vétérinaire, et le représentant de l'« Impartial », aimablement invité, on entendit d'intéressants exposés et aussi des critiques, relatifs à l'élevage bovin.

Ce fut l'occasion pour nous d'interwiever, M. le président de la Fédération Suisse d'élevage de la race « noire et blanche », en lui demandant laquelle des deux principales races de bovins romandes, était la meilleure comme rendement.

Vous me posez une question délicate, nous répond l'aimable président ; elle est difficile à approfondir ; les deux races (noires et blanches et noires rouges) se valent ; ce sont de bonnes bêtes, mais nous avons cependant constaté une faible supériorité de rendement, chez la Fribourgeoise, en lait ; même en viande.

La différence est une affaire de couleur. A la véritable Fribourgeoise, je préfère la Noire et Blanche !

L'expert cantonal neuchâtelois, M. Bille, nous avait aussi dit, au Concours du Syndicat rouge-blanc, que la différence de rendement, entre ces deux races bovines, est peu sensible.

Affaire de couleur !

Al. GRIMAITRE.

Roses, roseraies et rosières

La rose à travers l'histoire — Rosières d'aujourd'hui et d'hier — Plantez des rosiers polyantha pour la décoration de vos jardins.

(Corr. part. de « L'Impartial »)

Cernier, le 11 octobre.

La rose est la seule de toutes les fleurs que nous possédons qui ait été citée dans les textes les plus anciens. Son exquise beauté, son parfum délicat et jusqu'à son existence éphémère ont incité l'homme à l'associer aux diverses manifestations de sa vie. Nous la trouvons à tous les instants mentionnée dans la longue histoire de l'humanité aussi bien en Europe qu'en Asie ou en Afrique. Elle participait aux cérémonies religieuses que Rome offrait à ses dieux, puis plus tard elle fut mêlée aux sombres orgies de l'Empire romain.

Chez les Orientaux, la rose fut une fleur encore plus estimée que chez les Romains. Importée dans les Indes, elle triompha également. Les hiéroglyphes déchiffrés sur les monuments égyptiens nous enseignent que les rosiéristes cultivaient déjà des roses dans la vallée du Nil. Presque disparue pendant l'invasion des Barbares, on retrouve la rose au moyen âge, associée aux fêtes chrétiennes et devenue l'emblème de la pudeur. Elle est chantée par les troubadours et les poètes. En 1225, Guillaume de Loris écrit le célèbre Roman de la Rose de 4000 vers auxquels, en 1265, Jean de Meung ajouta 22,800 vers assez hardis pour l'époque.

Ronsard, Corneille et, plus près de nous, Hugo, Lamartine, Verlaine et bien d'autres l'ont chantée dans un sentiment de beauté, de douceur et d'amour. Victor Hugo écrivait :

Les dieux n'ont fait que deux choses parfaites, la femme et la rose!

J.-J. Rousseau a composé la musique et les paroles d'une romance intitulée « Le Rosier », commençant par ces mots:

Je l'ai planté, je l'ai vu naître
Ce beau rosier où les oiseaux
Viennent chanter sous ma fenêtre

Sait-on que l'institution des rosières — remplacées en nos temps modernes par les miss Europe ou Amérique — date de l'an 525 ? Elle fut créée par saint Médard, évêque de Noyon. La jeune fille désignée recevait une somme de 20 écus lui permettant de trouver facilement un époux. Le jour de la remise de la récompense, elle était couronnée de roses.

Les plus grandes roseraies d'Europe

La première roseraie fut établie à la Malmaison en 1805. Elle est due à l'impératrice Joséphine, pour laquelle Napoléon leva le blocus continental pour permettre l'importation de 250 variétés de roses. D'autres roseraies furent ensuite créées en France, à l'Hay-les-Roses, à Bagatelle, au parc de la Tête-d'Or à Lyon, à Saverne en Alsace. Pour ne pas rester en arrière de leurs collègues rosiéristes français, les Belges créèrent la roseraie de Bruxelles et les Allemands celle de Saugerhausen près de Leipzig.

En Suisse, Genève est la seule ville pouvant s'enorgueillir de posséder une roseraie digne de soutenir la comparaison avec celles de l'étranger. Nous voulons parler de la roseraie du parc La Grange, laquelle vit le jour en 1945 sur l'initative du Service des promenades de la ville de Genève. Ses 12,000 rosiers lui donnent une valeur vraiment exceptionnelle.

Dans les jardins accompagant habituellement nos demeures le rosier se prête à de multiples combinaisons décoratives. Mais il va bien sans dire qu'il ne peut être question ici de créer une roseraie avec allées dallées, murets, pergola, etc. Seuls, des villes et quelques propriétaires privilégiés de grands parcs peuvent s'offrir un tel luxe. Dès lors, dans nos jardins on retrouve les rosiers simplement groupés en plates-bandes ou en corbeilles, composées d'une ou plusiers variétés dont l'effet est généralement assez harmonieux.

Des rosiers pour nos jardins d'agrément

Il est toujours très délicat de donner des listes de variétés et de conseiller tel rosier plutôt qu'un autre, car en matière de goûts et couleurs les avis sont fort divergeants. Les faveurs du public vont naturellement aux variétés nouvelles, lesquelles n'ont parfois de nouveau que le nom dont elles ont été gratifiées par leur obtenteur. D'autre part, ces nouveautés peuvent présenter certains points faibles quant à leur résistance aux maladies et au climat et leur plantation se solde par un échec complet. Ceci est à retenir, surtout dans nos jardins de montagne où les rosiers souffrent très souvent des conditions météorologiques.

Par contre, certaines variétés, déjà anciennes mais aussi belles que les nouvelles, offrent toutes garanties de succès. Ce disant, nous pensons notamment aux variétés de la race polyantha. Ces rosiers possèdent la particularité de remonter de juin au début de l'hiver en formant de jolis buissons, bas mais très décoratifs. Par ailleurs, détail nous intéressant particulièrement, dans les régions au climat rude ils résistent parfaitement aux basses températures de l'hiver sans aucune protection. Si chez nous, les amateurs de cette race de rosier sont encore peu nombreux, cela provient, sans doute, de ce qu'elle n'est pas encore suffisamment connue. Peut-être aussi, cela provient-il du fait que les intéressés n'apprécient pas à leur juste valeur leurs petites fleurs simples ou doubles. Pourtant, les rosiers de la race polyantha constituent un matériel parfait pour la plantation de massifs et de plate-bandes dans les petits jardins d'agrément. Si la dépense initiale est élevée, c'est en revanche une économie pour plus tard, la plantation pouvant subsister de nombreuses années, ce qui n'est pas le cas pour les plantes à massif annuelles.

Chaque tige de rosier polyantha porte un bouquet de fleurs qui persistent jusqu'à 4 à 5 semaines. C'est un avantage que ne présentent pas les fleurs des autres races de rosiers si vite passées lorsqu'il fait chaud. Par leur végétation vigoureuse, les rameaux se renouvellent avant que les premiers se fanent et finalement forment un buisson couvert d'innombrables fleurs. Les soins de culture sont les mêmes que pour les rosiers hybrides de thé et autres races similaires. Quant à la taille elle consiste à couper les rameaux de l'année sur deux ou trois yeux et à éliminer chaque année les rameaux de deux ans. Les tailles longues déforment les buissons et diminuent considérablement la floraison.

Les variétés de rose de la race polyantha sont assez nombreuses. Parmi les plus recommandables nous citerons Joseph Guy, rouge carmin, Poulsen Yellow, jaune, Karen Poulsen, rouge écarlate foncé, Kirsten Poulsen, grandes fleurs rouge clair. Distinction, abondante floraison rose, Holstein, grandes fleurs rouge étincelant groupées en larges ombelles, Minna, très grandes fleurs doubles rose clair, Orange Trimph, superbe variété aux fleurs rouge orangé.

J. CHARRIERE.

Chronique suisse

Arrestation d'un d'un dangereux récidiviste fribourgeois

FRIBOURG, 11. — Ag. — La gendarmerie fribourgeoise a arrêté un dangereux récidiviste, nommé Joseph Gisler, 62 ans, originaire du district de la Broye, qui a déjà purgé plus de 15 ans de réclusion pour brigandage.

La semaine dernière, il se présentait chez une personne de 75 ans et, sous menace, lui extorquait une vingtaine de francs. Le même coup fut fait chez un agriculteur d'Estavayer qui, pour éviter le pire, lui remit aussi une certaine somme d'argent

Le coupable sera traduit devant le tribunal de la Broye, prochainement. Il est actuellement enfermé dans les prisons d'Estavayer.

Nouveaux cours des devises dans le trafic des paiements contrôlé

ZURICH, 11. — Ag. — Communiqué de la Banque nationale suisse :

A la suite des dévaluations étrangères, il s'est avéré nécessaire de fixer de nouveaux cours des changes en application des accords de paiement bilatéraux.

En déterminant les nouveaux cours, plusieurs pays se sont basés sur le prix moyen de l'or, tandis que la Suisse, fidèle à la pratique suivie jusqu'ici, a établi les cours en fonction du prix d'achat de l'or de 4869,80 fr. par kilo de fin.

Après entente avec les autorités fédérales et les banques d'émission étrangères entrant en ligne de compte, les cours des devises dans les accords de paiement ont été calculés des deux côtés sur la base des parités-or en Suisse, celles-ci correspondent depuis 1936 à un prix moyen de l'or de 4920,63 fr. par kilo de fin. Il en résulte de nouveaux cours qui accusent de légers écarts par rapport à ceux en vigueur jusqu'ici.

Dès aujourd'hui, les cours suivants sont en vigueur :

	Achat :	Vente :
Belgique	8,72	8,77
Grande-Bretagne	12,23	12,26
Pays-Bas	114,82 1/2	115,32 1/2
Norvège	61,07	61,37
Suède	84,32 1/2	84,72 1/2
Tchécoslovaquie	8,72 1/2	8,77 1/2

En ce qui concerne l'accord de paiement avec l'Allemagne, le mark sera dès aujourd'hui traité au cours suivant : achat 103,90 et vente 104,30.

La Chaux-de-Fonds

L'aménagement de la rue Léopold-Robert

Un terrain vague qui disparaîtra

On sait qu'au sud de la rue Léopold-Robert, à l'est du garage Koller, se trouve un terrain qui défie toutes les règles de l'urbanisme puisqu'il est constitué surtout par des chantiers, d'où le désordre qui en résulte forcément.

Or, si l'on s'en réfère au rapport du Conseil communal que le Conseil général sera appelé à discuter ce soir, pareille situation va changer. En effet, deux acquéreurs éventuels se sont présentés, se proposant de construire d'importants immeubles qui occuperont dignement ces parcelles. Le premier, en effet envisage d'édifier entre le No 109 (Invicta) et le No 117 (Koller) de la rue Léopold-Robert un immeuble commercial de trois étages sur rez-de-chaussée, ce dernier étant occupé par de spacieuses vitrines. A signaler que, la hauteur du bâtiment projeté étant de 19 mètres, la masse du nouvel immeuble ne serait pas écrasée par les bâtiments voisins.

Quant au second acquéreur, il demande au Conseil communal de lui céder une parcelle qui lui permettrait d'agrandir le chésal qui lui avait été vendu en son temps... Cette requête a été admise par notre autorité exécutive, du fait qu'elle ne gêne en rien à l'implantation du premier immeuble projeté. Toutefois, une condition a été posée, à savoir que la clôture en bordure du trottoir de la rue Léopold-Robert prolonge celle qu'établira le propriétaire du premier immeuble.

Ainsi donc, ce terrain situé en pleine ville subirait une heureuse transformation. On ne peut que s'en réjouir.

Les sapeurs-pompiers se réunissent aux Planchettes

L'assemblée annuelle des délégués des commissions du feu et des commandants de corps de sapeurs pompiers des districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds a eu lieu samedi après-midi dans notre village. Elle était présidée par M. Maurice Vuille, préfet des Montagnes.

Après l'inspection et l'exercice des pompiers des Planchettes, petit corps au matériel nécessairement limité mais bien en ordre, l'assemblée eut lieu dans la grande salle de l'hôtel de la Couronne. D'aimables paroles y furent échangées, M. Justin Jacot, président de commune, ayant souhaité la bienvenue aux délégués. Plusieurs problèmes importants concernant la défense contre le feu furent discutés ; la question de la fermentation des tas de foin, si intense cette année, provoqua notamment une discussion particulièrement animée.

Les délégués eurent ensuite l'occasion d'assister à la démonstration d'une sonde et d'une tarière à foin, instrments très bien conçus, présentés par une maison de Berne, destinés à prévenir la fermentation exagérée du foin.

L'après-midi se termina par une collation, bien servie, à l'hôtel de la Couronne.

Cette assemblée donne une bonne occasion de dire à tous ceux qui s'occupent de la lutte contre le feu la reconnaissance des populations pour la protection ainsi assurée.

Les Panchettes. — Curiosités de la nature.

(Corr.) — Signalons un fait étonnant : trois pommiers des Plaines portent non des fruits, mais des fleurs ; au village, on a encore fait une magnifique récolte de haricots le 6 octobre !

A l'extérieur

Le maréchal Mannerheim en route pour la Suisse

STOCKHOLM, 11. — Reuter. — Le maréchal Mannerheim est arrivé d'Helsinki à Stockholm. Il se rend en Suisse pour y passer ses vacances.

Les bandits siciliens collaborent entre eux...

PALERME, 11. — United Press. — Selon une communication de la police, le groupe de bandits dirigés par Giuseppe Labbruzzo s'est uni à la bande de Giuliano.

Communiqués

(Cette rubrique n'émane pas de notre rédaction ; elle n'engage pas le journal.)

Conférence René Huyghe.

Demain mercredi 12 octobre, à 20 h. 15, M. René Huyghe, conservateur du Musée du Louvre, évoquera l'oeuvre et la personnalité de Delacroix. Le prestigieux orateur qu'est M. Huyghe, qui fut, il y a deux ans l'hôte de la Société des conférences, ne peut faire cette année qu'une seule conférence en notre ville. Aussi le public qui s'intéresse aux choses de l'art ne manquera pas l'unique occasion qui lui est offerte d'entendre l'un des plus grands critiques d'art actuels, dans la pénétrante analyse qu'il fera, d'une oeuvre qui a marqué de son empreinte le mouvement artistique contemporain.

Enfants, attention !

Mercredi après-midi, à 15 h. 30. Matinée au cinéma Capitole avec le beau film « Tarzan et les Sirènes » avec Johnny Weissmuller et le singe Cheta.

La fabrication des cigarettes et la culture du tabac.

Demain soir, mercredi 12 octobre, à 20 h. 30, à la salle B du Technicum, l'Union technique suisse, section de La Chaux-de-Fonds, invite ses amis et toutes les personnes que le sujet intéresse pour se documenter sur cette branche de notre industrie nationale. Cet exposé, présenté par M. Vautier, directeur de la manufacture Vautier d'Yverdon, sera agrémenté de quelques films. Entrée libre.

Bulletin de bourse

11 octobre 1949

Zurich — Obligations :	Cours du jour
3 1/4 % Féd. 42/ms	101.75
3 1/2 % Féd. 43/av.	104.—
3 1/2 % Fd. 44/mai	103.75
3 % C. F. F. 38.	100.25
Actions :	
Union B. Suisses	838
Sté. B. Suisse	755
Crédit Suisse	770
Conti Lino	188 d
Electro-Watt	602
Interh. ent. lib.	665
Motor Colombus	477
Saeg Série I	65
Indelec	265
Italo-Suisse pr.	79
Réassurances	4840
Winterthour Ac	4190
Zurich Assur.	8175
Aar-Tessin	1100
Oerlikon Accu.	375 d
Ad. Saurer	780
Aluminium	1805
Bally	690
Brown Boveri	760
Aciéries Fischer	762
Lonza	770

Zurich — Actions :	Cours du jou
Atel. Oerlikon	565
Nestlé	1242
Entrep. Sulzer	1530
Baltimore	38
Pennsylvan. RR	62
Sodec	57
Italo-Argentina	65
Roy. Dutch	237
St. Oil N.-Jersey	309
Internat. Nickel	129
Montgomery W.	225
Allumettes B.	26.50
AMCA $	24.65
SAFIT £	10.8.6
Genève	
Am. Sec. ord.	82 1/2
Canadian Pac.	59
Inst. Phys. au p.	217
Sécheron nom.	367
Separator	107
S. K. F.	200 d
Bâle	
Ciba	2070
Schappe Bâle	870 d
Chimiq. Sandoz	3010
Hoffmann-LaR.	3925

Billets étrangers

dans le cadre des prescriptions actuelles

	Demande	Offre
Francs français	1.12	1.16
Livres Sterling	11.50	11.70
Dollars U. S. A.	4.31	4.36
Francs belges	8.55	8.70
Florins hollandais	96.50	102.—
Lires italiennes	—.60	—.66

Bulletin communiqué à titre d'indication par l'Union de Banques Suisses.

la Rotonde

NEUCHATEL

Actuellement l'excellent orchestre

« GÉO BURLAND »

et sa charmante chanteuse-guitariste

« BETTY DOLANS »

Duo et trio vocal

Un nombre restreint d'acquisiteurs d'abonnements

pour un hebdomadaire illustré bien connu en Suisse romande seront engagés prochainement. Ne seront retenues que les candidatures de personnes sérieuses et douées pour la vente, désireuses de se créer une situation d'avenir. Possibilités financières très intéressantes pour candidats remplissant ces conditions ; abonnement général CFF., carte de voyageur, etc. L'initiation est assumée par la maison d'édition qui seconde par des instructions de circonstance.

Présenter offres avec photo sous chiffre P. R. 16591 au bureau de L'Impartial.

Chef tourneur

de première force est demandé par fabrique de boîtes métal et acier. Place stable et bien rétribuée. — Faire offres détaillées sous chiffre I. H. 16637 au bureau de L'Impartial

TOURNEUR

métal et acier connaissant la boîte étanche, serait engagé par fabrique de boîtes. Eventuellement on mettrait au courant jeune tourneur.

Faire offres sous chiffre T. R. 16631 au bureau de L'Impartial.

Notre grande campagne de reprise

prend fin le 31 octobre, jusqu'à cette date votre ancien récepteur sera repris à des

conditions exceptionnelles

Paillard	depuis	Fr. 335.— à 3335.—
Médiator	»	Fr. 175.— à 1975.—
Philips	»	Fr. 175.— à 2495.—
Trav-ler	»	Fr. 145.— à 255.— etc.

PHILIPS

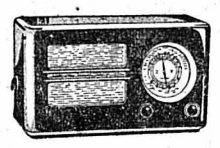

MÉDIATOR

Chez le spécialiste doté d'une longue expérience

RADIO FRESARD Neuve 11 La Ch.-de-Fonds

16639

Domaine

de 5 à 8 vaches est cherché à louer.

Faire offres sous chiffre M. N. 16345 au bureau de L'Impartial.

Demoiselle

sérieuse, catholique, distinguée, désire rencontrer monsieur de 40 à 50 ans, en vue d'union heureuse. Vraiment très sérieuse

Ecrire sous chiffre B. C. 16624 au bureau de L'Impartial.

Je cherche à acheter

Machine à coudre

en bon état, divan couch, armoire, commode. — Ecrire sous chiffre D. D. 16608 au bureau de L'Impartial.

350 fr. A vendre 2 lits jumeaux, matelas crin animal, literie très propre.

5 fr. Tables en bon état.

75 fr. Joli potager à bois, émaillé, granite moderne.

55 fr. Lit turc en très bon état, recouvert de moquette.

65 fr. Superbes tapis de milieu.

5 fr. Belles chaises en bois dur.

120 fr. Lits très propres, en parfait état.

25 fr. Plusieurs duvets, 1 et 2 places.

55 fr. Lavabo bois dur, dessus marbre, grande glace biseautée.

75 fr. Joli berceau moderne en bois verni.

45 fr. Machine à coudre marche parfaite.

75 fr. Bureau ministre, petit modèle.

15 fr. Lavabo en bon état, petit modèle.

Ces belles occasions se trouvent toujours rue du

Progrès 13 a

Achat et vente de tous genres de meubles. 16607

Progrès 13 a

Tél. 2.38.51. Gentil-Schrever,

A louer meublé ou non pied-à-terre avec tout confort, pour 1er novembre ou à convenir. Discrétion.

Adresser offres sous chiffre P. T. 16626 au bureau de L'Impartial.

A vendre «Elna», machine à coudre, à l'état de neuf. — S'adresser Perfecta, Terreaux 2.

Nous vendons jusqu'à épuisement

Pommes de conserves

Pommes cloches Fr. 80.— les 100 kg.
Roses de Berne Fr. 65.— les 100 kg.
Boskop Fr. 70.— les 100 kg.
Menznauer Fr. 60.— les 100 kg.
Reinettes Fr. 60.— les 100 kg.
Riegler (comme pommes raisins) Fr. 55.— les 100 kg.
Morgenduft Ti. Fr. 70,— les 100 kg.
Champagnes du Tyrol Fr. 70.— les 100 kg.

Livraison par harasses contre remboursement. Service prompt. Commandes écrites à

Dépôt de fruits, Lyss

Möri & Lerch

On cherche pour de suite ou époque à convenir

sommelière

parlant français et allemand. Très bon gain.

S'adresser Brasserie de la Place, ST-IMIER, Téléphone (039) 4 12 69.

Femme de ménage

cherche des heures, quartier Grenier-Crêtets. Tél. 2.43.82.

A louer petit logement meublé, aux environs, pour séjour d'été, ou à l'année. Ecrire sous chiffre M. L. 16649, au bureau de L'Impartial.

AVIS URGENT

Les chaux-de-fonniers seront les premiers et les derniers à

BÉNÉFICIER DE LA

dévaluation de 30 %

SUR LES PRIX DE TISSUS ANGLAIS pour dames et messieurs

Venez voir

mercredi 12 et jeudi 13 octobre à l'Hôtel de la Fleur-de-Lys, à La Chaux-de-Fonds

les collections des meilleures filatures

Livraison et payement pour date à convenir. **BRUMMELL Tailor** fera la façon sur mesure avec les essayages à La Chaux-de-Fonds

Automobilistes

Toute la gamme des produits « Mobil » ainsi que

sont en vente à la

Droguerie du Balancier

Léopold-Robert 58a

Excursions Rapid Blanc

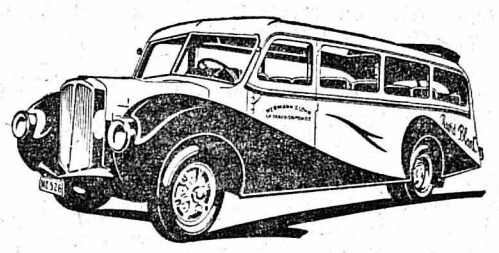

Mercredi 12 octobre dép. 7 h.	**BESANÇON**	Fr. **14.**—
Jeudi 13 octobre dép. 14 h.	**LA FRANCHE COMTÉ**	Fr. **7.**—
Dimanche 16 octobre dép. 10 h.	**COURSE SURPRISE** avec un excellent dîner compris	Fr. **21.**—

Garage Glohr Léopold-Robert 11a Téléphone 2.54.01

Jeune fille

cherche place dans bon commerce, comme vendeuse. Disponible dès le 1er novembre. Offres sous chiffre J. F. 16641, au bureau de L'Impartial.

Tour Boley

pour horloger, est demandé à acheter, en bon état, avec ou sans moteur.

S'adresser à M. E. KLAY, A.-M.-Piaget 47. 16652

Liste de tirage de la tombola de la

Soirée de la Radio

à la Maison du Peuple, le 8 octobre 1949

215	712	167	317	119	719	553	9	342	278
240	214	644	428	622	349	190	896	199	559
132	281	127	560	334	571	50	97	300	638
194	670	507	330	489	604	603	578	378	138
106	724	17	101	92	631	442	363	750	68
299	310	660	210	96	67	298	212	197	266
869	556								

Pour retirer les lots, prière de s'adresser à Radio-Secours, 52, rue du Parc. Les lots non retirés au 31 octobre 1949 restent propriété de la Société. 16582

MACULATURE

Belle marchandise est à vendre : **50 ct.** le kg.

BUREAU DE « L'IMPARTIAL ».

J'ai trouvé

une bonne adresse pour acheter mes chemises sports, c'est naturellement chez

JAGO

Chemiserie moderne MAX FRIEDER, succ Rue Jaquet-Droz 50

Tél. 2.55.52 (039)

On demande

2 bonnes

piqueuses

expérimentées

connaissant à fond le métier de bracelets cuir.

Faire offres écrites sous chiffre O. V. 16600, au bureau de L'Impartial.

HAUTE MODE

CHAPEAUX

MODÈLES

pour dames dernières créations. Les réparations, transformations et teintures sont exécutées avec soin. 16650

A L'ALSACIENNE

RUE NEUVE 10

LA CHAUX-DE-FONDS

On cherche une personne propre et active pour faire la vaisselle dans petite pension, contre sa nourriture. S'adr. Pension LEUENBERGER, rue de la Serre 96. 16645

Lisez « L'Impartial »

Chambre

avec petit déjeuner sont offertes à personne sérieuse.

S'adresser Hôtel-de-Ville 9, au 1er étage. 16602

Tour mécanicien

sur pied, entre-pointes, 1 m. et accessoires.
1 aspirateur pour polissage.
1 transmission diam. 40 mm., avec paliers.
1 layette 36 tiroirs, long. 2,50 m., hauteur 1,50 m.
1 fourneau tous combustibles.

S'adresser **Atelier mécanique, rue Léopold-Robert 114.** 16632

Chauffeur

34 ans, célibataire, possède permis rouge, sans pratique, cherche emploi dans transport, garage ou livreur, entrée à convenir. Bons certificats.

Ecrire sous chiffre B. M. 16580 au bureau de L'Impartial.

!

Quelques vélos de luxe

des premières marques complètement équipés avec éclairage, porte-bagages, béquille,

aux prix exceptionnels

de Fr. **270.-** et **280.-**, avec vitesses : Fr. **310.- 320.- 330.-**

PROFITEZ !

Cycles Lorimier

COLOMBIER

Tél. 6.33.54

Expédition partout

Dame expérimentée dans tous travaux de ménage, cherche emploi chez dame seule ou couple de personnes âgées. — Faire offres écrites sous chiffre A. Z. 16630 au bureau de L'Impartial.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 4

Celui dont elle ne voulait pas

Roman par Catherine PHRÉBERT

Quels seniments différents sa vue ne cause-t-elle pas ?

Le premier mouvement est de jeter les yeux sur l'enveloppe. Si l'écriture de l'adresse est connue, aimée, promptement on déchire le velin ou le simple papier bulle, on en sort le feuillet... on le lit... on le dévore...

Puis on le rentre dévotieusement dans sa gaine satinée ou vulgaire, pour le déposer ensuite dans un tiroir secret ou sur un meuble bien en vue.

Maintenant, si la suscription ne décèle pas son origine, une curiosité bien compréhensible active les doigts. Vivement, on déplie la lettre, on saute à la signature et alors la physionomie prend une expression suivant la circonstance :

Si l'épître vient d'une personne dont la connaissance peut être agréable, le sourire flotte sur les lèvres, le regard semble accueillant, la tête approuve dans un dodelinement paisible...

Mais, si la missive est l'oeuvre d'un quémandeur, d'un importun ?... Alors, le front se plisse, la lèvre se relève en un rictus dédaigneux... on jette la lettre au hasard en maugréant, ou, mise en boule, elle brûlera dans le poêle... à moins qu'on ne la conserve comme document...

Mlle Brunel avait commencé sa lecture en souriant ; au fur et à mesure qu'elle tournait les pages, son gracieux visage s'éclairait encore, et ce fut rayonnante qu'elle présenta la lettre à sa tante.

— Je suis ravie ! s'écria-t-elle. Mme Malaisie et sa fille m'invitent à passer quelques semaines au château des Polownyas.

— Tant mieux, ma chérie, ce séjour chez tes amies est une de tes grandes distractions.

— Assurément. La mère d'Olga s'entend merveilleusement à choisir les attractions qui font de son home un palais enchanté.

— Elle est un peu trop mondaine, et sa fille suit ses traces.

— C'est ce qui vous trompe, ma tante. Si Mme Malaisie aime les fêtes, bals, garden-parties, Olga ne partage pas ses goûts. Elle est très sérieuse, très pondérée, un peu trop sentimentale à mon avis.

— Cependant, elle ne manque aucune réunion, surtout depuis quelque temps !

— C'est vrai, et je m'étonne de la voir saisir frénétiquement toutes les occasions de sortir de chez elle... On dirait qu'elle veut s'étourdir...

— A quel propos ?

— Je l'ignore ; mais, cet hiver, j'en ai fait la remarque... en moi-même.

— Olga ne te confie donc plus ses secrets ?

— Non !

— C'est étonnant, avec l'intimité qui vous unit !

— Je suppose qu'elle cherche un dérivatif, afin de ne plus penser... à quelqu'un ou à quelque chose. Or, en parler, ne serait pas le moyen de lui faire oublier... Mais, si je retrouve Olga dans cette disposition morose, il faudra, bon gré, mal gré, qu'elle m'initie à ses rêves ou à ses ennuis ! décréta Colette, avec un petit air présomptueux, petit air que prennent les gens qui ne doutent pas de leur pouvoir sur leurs semblables, et, petit manège, qui, en passant par la bonhomie, se charge de curiosité et d'indiscrétion, aboutit parfois à un échec dont on reste mortifié !

Juste punition ; car, de quel droit les curieux veulent-ils s'immiscer dans les secrets des autres ?

Qu'ils attendent donc qu'on les prenne pour confidents !

La femme du conservateur fit de la tête un signe vague puis elle se leva pour gagner sa chambre, afin de répondre, expliqua-t-elle, à un fournisseur qui lui demandait un renseignement.

Sa nièce l'imita et se renferma chez elle pour écrire à son amie et lui exprimer tout le plaisir que lui causait l'invitation de Mme Malaisie.

Combien elle se sentait joyeuse d'aller passer quelques jours à Effe-les-Prairies, auprès de sa compagne préférée, de celle qu'elle avait rencontrée à Paris, suivant les mêmes cours, travaillant avec les mêmes professeurs, passant les mêmes examens.

Depuis cette époque, une amitié sincère unissait les jeunes filles, amitié si vivace qu'elle semblait impossible à amoindrir ; sentiment si profond et si doux que rien ne doit altérer quand il unit deux âmes d'élite.

Or, Colette et Olga n'en possédaient-elles pas une ?

II

Par une délicieuse matinée de juillet, Colette Brunel suivait un sentier tracé au milieu des terres labourées.

La plaine avait sa parure d'été ; on l'eut dite enveloppée toute entière dans un cachemire indien. D'un côté, les champs, riches d'épis d'or, formaient des palmettes d'un jaune dégradé ; plus loin, les sainfoins, repoussants, par le mélange de leurs fleurs roses et de leurs tiges vertes, donnaient un ton mauve, tandis que les luzernes se fondaient en un violet plus vif.

Puis les trèfles blancs mettaient une gamme claire dans ce tissu exotique, et le soleil, avec ses rayons, poudrait l'ensemble d'une poussière de vermeil.

La jeune fille était souriante, elle avait assisté à la messe dans la petite église du village, embaumée de fleurs et de silence.

(A suivre.)

Monsieur et Madame
Robert PERRENOUD-STUCKY ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

ROLAND

La Chaux-de-Fonds,
le 10 octobre 1949
Clinique « Les Bluets »
120, rue du Parc 109, rue du Commerce
16621

MAMANS !
voyez nos rayons de jolis
Manteaux de Fillettes
CHOIX IMMENSE
comme jamais eu
dans les grandeurs de 40 à 100 cm.
PRIX SPÉCIALEMENT AVANTAGEUX

Musy
CONFECTION POUR DAMES
SERRE 11 bis

AU BUFFET DE LA GARE
LE LOCLE
TOUTES LES
SPECIALITES DE LA CHASSE
Gigot et selles de chevreuil
Rable et civet de lièvre 16655

Affaire

Très intéressante affaire est à développer ; gros rapport, mise de fonds nécessaire. Adresser les offres sous chiffre A. J. 16516 au bureau de L'Impartial.

Menuiserie - Vitrerie - Ebénisterie
Georges GIULIANO
Bel-Air 14, La Chaux-de-Fonds Tél. 2.41.52

Etat-civil du 10 octobre

Naissances

Bianchi, Paolo, fils de Natale-Ferdinando, architecte et de Albina-Maria née Cattaneo, Tessinois. — Perrenoud, Roland, fils de Robert-Henri, professeur et de Jacqueline-Yvonne née Stücki, Neuchâtelois.— Sandoz, Marcelline-Edmée, fille de Henri-Alfred, agriculteur et de Georgette-Hélène née Pittet, Neuchâteloise.

Promesses de mariage

Fluckiger, Jean-Pierre, ouvrier aux ressorts, Bernois et Pizzolon, Antonia-Rosa, de nationalité italienne.— Eberl, *Charles-Antoine*, bijoutier, Neuchâtelois et Gindraux, Renée-Nelly, de nationalité française. — Meier, Emile, industriel et Quaile, Hélène-Yvette, Vaudoise.

Décès

Incinération. Kernen née Fahrer, Frida, épouse de Jean-Louis, née le 27 juin 1899, Bernoise et Neuchâteloise. — Incinération. Vuilleumier, née Jacot-Guillarmod, Laure-Elisa, veuve de Louis-Théobald, née le 8 juillet 1875, Neuchâteloise et Bernoise. — 11014. Widmer, Pierre-Armand, époux de Bertha née Ischer, né le 4 avril 1890, Bernois et Neuchâtelois. — Incinération. Pellaton, Jeanne-Flora, née le 17 novembre 1891, Bernoise.

Chalet à vendre
4×4 m, Facilité de paiement. S'adresser chez M. Ernest Jeanmaire, Tunnels 29. — Même adresse, à vendre un lot de planches, différentes épaisseurs. 16258

Chambre meublée, au centre, est demandée. — Ecrire sous chiffre T. Z. 16638 au bureau de L'Impartial.

Fourneau en catelles à vendre bon marché, 2 portes de charge et cavette. — Offres écrites à **Case postale 49679.** 16445

Jeune fille est demandée pour aider au ménage et s'occuper d'un enfant. — S'adresser au bureau de L'Impariial. 16618

A louer à monsieur solvable, belle chambre au soleil, chambre de bains, chauffage central, près gare. — Ecrire sous chiffre M. S. 16455 au bureau de L'Impartial.

Chambre plein soleil et pension soignée, sont offertes à personne de toute moralité. Libre de suite. — S'adresser rue du Doubs 71, au 1er étage. 16623

Perdu mercredi 5 ou jeudi 6 octobre, un large bracelet plaqué or. — Le rapporter contre récompense au bureau de L'Impartial. 16579

A vendre

Une belle chambre à coucher moderne avec lit de milieu complet, un divan turc, un canapé, un secrétaire, une table de chambre, chaises, un buffet de service, lits à 1 ou 2 places, un réchaud à gaz 1 feu, un radiateur électrique, un appareil de radio Jura, un beau vélo moteur, un aspirateur, etc. etc.
S'adresser : Aux Occasions rue du Stand 4 Tél. 2.28.38
Achat et vente 16617

Au magasin de comestibles
Serre 61
et demain mercredi, sur la Place du Marché, il sera vendu :

Belles Bondelles vidées Fr. 2.— la livre
Féras
Filets de perches
Filets de féras
Filets de dorschs
Truites vivantes
Escargots

Se recommande, **F. MOSER**
Téléphone 2.24.54 16669

Vente permanente
de lingerie, habits, manteaux, rideaux, tapis, tableaux, glaces, régulateurs, montres, bijouterie, argenterie, appareils photographiques jumelles, gramophones, disques, accordéons, machnes à écrire, aspirateurs livres, saxophones, lustres, etc. Prix très avantageux. 7505
CAISSE DE PRETS SUR GAGSE
Rue des Granges 4
La Chaux-de-Fonds

Topolino
en parfait état est à vendre. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 16446

La petite MINOR 3,5 CV. dans les grandes compétitions:

24 heures du Mans : **52 voitures de toutes marques au départ. 20 à l'arrivée. Dans leur catégorie les MINOR enlèvent la première et la troisième place. Au classement général toutes catégories MINOR se classe deuxième, derrière une Ferrari, grand sport.**

Rallye international des Alpes : **plus de 3000 km ; 92 partants, 31 à l'arrivée. Catégorie jusqu'à 750 cm³ : 1er Hodac (Tchécoslovaquie) sur MINOR.**

Ces performances accomplies avec des voitures de série prouvent LA ROBUSTESSE — LA VITESSE — L'ENDURANCE de la « petite voiture pour grandes personnes »

Minor

Agence officielle pour les Montagnes :
Louis Gentil, Garage de l'Ouest
Numa-Droz 132 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 2.24.09

peu importe !
La laine n'en souffre pas...

Grâce à son élasticité naturelle, un vêtement de laine peut être froissé, plissé, étiré sans dommage. Très vite, il reprend sa forme première.

Rien ne vaut, certes, la **laine**

Notre épilation radicale visage et corps
Méthode perfectionnée ultra-rapide
Mlles MOSER & TISSOT *Spécialistes - Institut de Beauté*
PARC 25 Tél. 2.35.95

5 Fr. les 3 repas avec dessert
Chez HENRY
D.-J.-Richard 13 - Chef de cuisine

Menus sur assiette	Fr. 1.80
Service à l'emporter :	
dès 11 h. 30, la cantine	» 2.30
Abonnement 10 cantines	» 22.—

On prend des pensionnaires

Camionnages
Expéditions - Entrepôts
Transports
par auto - camions
Melchior von Bergen
Serre 112 Tél. 2.16.08

Offre exceptionnelle
1 divan couch 2 côtés mobiles, 2 magnifiques fauteuils beau tissu, à choix. Beaux ameublements.
Lf. Camponovo, Couvet. Tél. 9 21 80
Envois des catalogues sur demande. Facilités de payement.

Emboîteurs
Poseurs de cadrans
2 bons ouvriers seraient engagés par la fabrique Schild & Cie. Entrée à convenir. S'adresser rue du Parc 137 au 1er étage.

Lisez « L'Impartial »

Monsieur Bernard TISSOT-KUHN ;
Monsieur et Madame Charles TISSOT-GLANNAZ ;
Monsieur et Madame Roger TISSOT-NOBS ;
Monsieur et Madame Walther MARTI-TISSOT,
ainsi que les familles parentes, très touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues, remercient les personnes qui ont été près d'eux durant ces jours douloureux, et leur expriment leur grande reconnaissance

Le Crêt-du-Locle, octobre 1949.

Repose en paix cher papa.

Madame Jules Boillat-Girardin, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame André Boillat-Caviezel et leurs enfants, Anne-Marie, Jacqueline et Francine ;
Madame et Monsieur Henri Sandoz-Boillat ;
Madame et Monsieur Arnold Magnin-Boillat ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Placide Boillat ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Victor Girardin ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,

Monsieur
Jules BOILLAT

que Dieu a repris à Lui, lundi à 20 h., dans sa 73ème année, après une longue et pénible maladie, supportée avec beaucoup de patience et résignation, muni des saints sacrements de l'Eglise.

La Chaux-de-Fonds, le 10 octobre 1949.
Rue Tête-de-Ran 3.

L'inhumation, sans suite, aura lieu **jeudi 13 courant** à 11 h., depuis la rue A.-Marie-Piaget 65.

Culte au domicile à 10 h. 30.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire:

Rue Alexis-Marie-Piaget 65.

Un office de Requiem sera célébré en l'église catholique romaine jeudi 13 octobre à 6 h. 30.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Dieu est amour.

Madame veuve André Pellaton-Winter et son fils Pierre-André,
ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère belle-sœur, tante, nièce, cousine et parente,

Madame
Jeanne PELLATON

que Dieu a reprise à Lui, lundi, dans sa 58me année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage.

La Chaux-de-Fonds, le 10 octobre 1949.

L'incinération et le culte auront lieu au Crématoire, MERCREDI 12 COURANT à 14 heures.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire :

RUE DE LA BALANCE 12.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 16635

Les joueurs de la Ire équipe du F.-C. La Chaux-de-Fonds ont le profond regret de faire part du décès de

Madame
Jean KERNEN

mère de leur co-équipier et ami Willy Kernen.

LES JOUEURS DE LA 1ère EQUIPE
DU F.-C. LA CHAUX-DE-FONDS

Acheveur
Remonteur
Emboîteur
Jeune fille
pour petits travaux d'horlogerie
sont demandés
A la même adresse
« Coïncidence »
pour régler les montres, en parfait état est à vendre
S'adresser au bureau de L'Impartial. 16666

MM. les membres d'honneur et actifs de la Société des AGENTS de la POLICE LOCALE, sont informés du décès de

Monsieur
Armand WIDMER

père de Monsieur Willy WIDMER, membre actif de la Société.

L'inhumation, sans suite, aura lieu **mercredi 12 octobre 1949,** à 11 heures.

LE COMITÉ.

Revue du jour

Réactions alliées à l'égard du gouvernement oriental allemand.

La Chaux-de-Fonds, le 11 octobre.

Les trois Hauts Commissaires américain, anglais et français ont pris position vis-à-vis de l'Allemagne de l'Est au cours d'une conférence qui s'est tenue à Francfort. Ils ont déclaré que la constitution de ce pseudo-gouvernement provenait de l'inquiétude manifeste que les Russes éprouvent en face de l'attraction que connaît le gouvernement fédéral de Bonn. Après avoir cherché durant de longs mois à coopérer avec l'U. R. S. S. et à rechercher une politique commune s'appliquant à l'Allemagne entière, les Alliés, devant le refus des Soviets, ont mis sur pied une république qui est vraiment l'émanation du peuple allemand. Elle a pour base les principes fondamentaux de la démocratie, et la population d'Allemagne occidentale a clairement démontré qu'elle appréciait à leur juste valeur les libertés retrouvées.

Tandis qu'à l'Est on a créé une assemblée populaire artificielle qui n'avait aucun mandat pour élire un gouvernement. La population n'a pas été consultée. Comme les élections ont été ajournées à un an, on peut être certain qu'elles aboutiront à des résultats préparés à l'avance et comparables à ceux qui ont déjà été obtenus dans les autres Etats satellites.

Ce qui démontre bien, continuent les Hauts-Commissaires, que ce gouvernement n'a aucune qualification pour représenter l'Allemagne tout entière. Aussi, suivant en cela les Ministres des Affaires étrangères des trois grandes puissances lors de la Conférence de Washington, les Commissaires alliés ont déclaré que leur objectif était toujours l'unification du peuple allemand sous la conduite d'un Etat fédéral démocratique, et son intégration à l'Association européenne de Strasbourg. C'est pourquoi la Haute Commission alliée continuera à encourager le développement de la jeune démocratie allemande jusqu'au jour où elle sera consolidée. La constitution de l'Allemagne de l'Est n'a donc en rien changé la politique active et clairement exprimée depuis de longs mois, des nations occidentales.

M. Moch à la recherche d'un gouvernement.

Le mathématicien qu'est M. Jules Moch, tout en consultant les hommes politiques en vue du pays, fait toujours ses calculs pour savoir combien chacun d'eux représente de voix. Il sait qu'il lui faut en atteindre 311, et non seulement les avoir une fois, mais au moins quelque temps. C'est la raison pour laquelle il doit se garder à gauche et se garder à droite, offrir aux socialistes, parti dans lequel il a grandi, un certain nombre d'assurances et un peu moins de portefeuilles, aux éléments avancés du MRP quelques postes de commande, au radicaux le ministère de l'Intérieur que lui-même quitterait pour l'hôtel Matignon, enfin aux gens de droite, un peu plus de portefeuilles qu'ils n'en avaient avant, mais beaucoup moins de promesses pour les thèses traditionnelles de leur parti. Ce puzzle est à vrai dire quelque peu difficile à reconstituer, et quand il aura fait, à chaque coup de chapeau, de nouvelles concessions qui vont se contredire elles-mêmes, on ne voit pas très bien quelles possibilités de gouverner lui resteront.

On compte sur l'énergie légendaire de cet homme à poigne, qui a résolu les grèves de l'an dernier par des mesures dignes des plus grand ancêtres, pour trancher ce noeud gordien. M. Léon Blum lui apporte encore une fois son appui, car il a toujours été l'un de ses disciples préférés. Et bien que M. Blum soit trop sensible pour goûter les épreuves de force quand il doit les diriger lui-même, il semble ne pas les craindre trop depuis sa retraite dans son abbaye de Jouy-en-Josias.

Avouons cependant que la situation n'est pas éclaircie du tout et que si M. Jules Moch est arrivé au faîte vers lequel il tentait depuis longtemps de lancer la cordé, s'il a exposé à M. Vincent Auriol les grandes lignes de son programme social, financier, économique et politique, il n'en reste pas moins que si l'appui du Parlement lui est aussi conditionnel qu'à M. Queuille, même en constituant un gouvernement obtenant la majorité parlementaire, il ne fera pas beaucoup mieux que son prédécesseur dans l'art de gouverner et de ne pas esquiver les problèmes qui se posent.

INTERIM.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

En altitude et dans les vallées des Alpes en général ciel serein à peu nuageux.

La crise ministérielle française

M. Jules Moch parvient au terme de la mission qui lui était confiée par le président Auriol

On attend encore pour ce soir la réponse du groupe radical-socialiste

Avantages et inconvénients

de la procédure adoptée par M. Auriol

PARIS, 11. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

La procédure adoptée par M. Vincent Auriol a l'avantage de défricher le terrain, mais de prolonger la crise. La convocation des Chambres n'est pas encore pour demain.

Sans doute, convient-il d'établir un programme susceptible de maintenir la majorité actuelle, programme limité aux questions les plus urgentes : salaires et prix, stabilité de la monnaie, équilibre du budget, crédits militaires, rééquipement et reconstruction, relations franco-allemandes. Mais sur ces questions, dont l'urgence n'est contestée par personne, les partis sont divisés.

La tâche de M. Jules Moch est de tenter un rapprochement de tous les points de vue opposés et de trouver un commun dénominateur. Ce n'est qu'ensuite que le président de la République fera appel à l'homme chargé de mettre en application le programme ainsi élaboré.

Une tâche difficile

Malgré l'optimisme qui anime M. Jules Moch, malgré son autorité, son art de la conciliation, sa force de persuasion, la constitution d'un ministère triforciste apparaît particulièrement difficile, étant donné surtout l'attitude de son propre parti. En effet, l'aile gauche socialiste, attirée par M. Daniel Mayer, soucieuse avant tout de sa position électorale, est résolue à appuyer intégralement et sans réserve les revendications ouvrières.

L'aile droite, désireuse de ne pas compromettre les finances de l'Etat, mais décidée à tenir compte dans une certaine mesure de la campagne revendicative des salariés, cherche, par une pression sur les prix, le remède au déséquilibre des prix et des salaires.

Les pourparlers risquent donc de traîner en longueur. S'ils aboutissent à un plan commun de gouvernement, il restera à M. Jules Moch, ou à la personnalité qui sera désignée par le président de la République, à obtenir l'investiture de l'Assemblée nationale, c'est-à-dire à réunir 311 voix sur son nom.

Puis viendra la distribution des portefeuilles, qui elle aussi, malgré les promesses antérieures, soulèvera plus d'une objection, chaque parti étant prêt à se réserver quelques-uns des principaux leviers de commande.

Les manoeuvres communistes

En attendant, les communistes multiplient leurs appels et tendent la main à leurs adversaires avec insistance, en vue d'un « gouvernement d'union démocratique », dont ils feraient partie, bien entendu, et pour l'élaboration d'un programme de « liberté, de progrès et de paix ».

Dans le même temps, ils déclenchent dans les usines une série de grèves sporadiques et limitées dont le caractère politique ne cherche même plus à se dissimuler : exercer une pression sur la formation du prochain cabinet.

Les contacts de M. Moch

PARIS, 11. — AFP. — *Près de 35 personnalités politiques, représentant les divers groupes de la majorité, se sont réunies peu après 16 h. autour de M. Jules Moch, au ministère de l'Intérieur.*

Le ministre et les leaders des groupes vont s'efforcer de tirer les conclusions des échanges de vues qui viennent de se dérouler.

Avant 16 h., M. Moch avait eu un entretien avec M. André Marie, ancien président du Conseil, qui, en sortant de son cabinet, a souligné la nécessité de maintenir la cohésion de la majorité actuelle.

Les grandes lignes du programme

PARIS, 11. — AFP. — **A l'issue de l'entretien que M. Jules Moch a eu lundi soir avec le président de la République, le secrétaire général de la présidence a donné lecture du communiqué suivant :**

« M. Jules Moch a rendu compte au président de la République de la mission dont celui-ci l'avait chargé, il y a quarante-huit heures.

» Il a exposé au président les grandes lignes du programme social, financier, économique et politique qui avait fait l'objet de sa communication à la réunion des délégués de tous les groupes de a majorité.

» Ce programme, dont il estime qu'il doit être celui du gouvernement de large union de demain, a réuni l'adhésion de principe des groupes de la majorité, à l'exception des groupes des indépendants, les paysans et du PRL, qui tout en approuvant un certain nombre de propositions de M. Jules Moch, ont fait des réserves sur certaines autres. »

M. Auriol remercie

Le président de la République a très vivement remercié le ministre de l'intérieur d'avoir précisé avec clarté les éléments des problèmes immédiats posés par la situation économique, financière et sociale, d'avoir rapproché les points de vue des différents groupes, face à ces problèmes et établi un programme qui servira de base pour les négociations ultérieures.

Si M. Vincent Auriol parvient aujourd'hui à lever les objections des modérés, il ne parait pas douteux que M. Jules Moch soit appelé à rentrer en scène de nouveau, mais cette fois, comme président du Conseil désigné par le président de la République.

En Suisse

Agrandissement du studio de Bâle

BALE, 11. — ag. — Les travaux d'agrandissement du Studio de Bâle ont commencé. Au cours d'une modeste cérémonie, le premier coup de pioche a été donné par un jeune homme, membre de la section des jeunes auditeurs de radio.

Déclarations du secrétaire américain à la défense

„ Nous continuerons à rester en tête dans la production des engins atomiques "

SAINT-PAUL (Minnesota), 11. — AFP — « Les Etats-Unis continuent à mener le monde dans le domaine de la production des armements atomiques et leur stratégie politique et militaire a tenu compte du fait que l'Union soviétique pouvait posséder la bombe atomique », a déclaré lundi M. Louis Johnson, secrétaire à la défense.

S'adressant au congrès annuel de la Fédération américaine du travail qui tient ses assises à Saint-Paul, M. Johnson a tenu à souligner que la politique militaire des Etats-Unis était logique et coordonnée et que la marine occupait un rôle important dans la défense des Etats-Unis.

En ce qui concerne la possession de la bombe atomique par la Russie, M. Johnson — comme le président Truman — s'est contenté de parler d'une « explosion atomique » ayant eu lieu dans ce pays, et il a affirmé : « Je crois que nous continuerons à rester en tête (dans la production des engins atomiques) mais pas suffisamment pour nous reposer sur nos lauriers, assez cependant pour que nous ayons la décision en mains, si nous continuons à la même allure. »

Nécessité d'un accord

« Le fait que les Russes possèdent les connaissances et les moyens de produire une explosion atomique rend plus urgente la nécessité d'aboutir à un accord sur le contrôle international de l'énergie atomique », a poursuivi M. Johnson.

Le problème marine-aviation

WASHINGTON, 11. — Reuter. — Un officier supérieur de l'aviation de la marine des U. S. A. a fait des déclarations lundi, devant la commission de l'armée de la Chambre des représentants, qui enquête sur le conflit qui oppose la marine et l'armée à propos du nouveau superbombardier à six moteurs B. 36.

L'officier déclara : « Les chasseurs soviétiques paraissent, quant à leur puissance de combat, équivalents aux meilleurs de nos appareils, voir meilleurs encore. » Tant cet officier que le commandant des escadrilles de chasseurs à réaction de la marine déclarèrent que les dits chasseurs pourraient intercepter des appareils du genre des B. 36. Un autre officier estima que les B. 36 étaient d'une « excessive vulnérabilité » aux attaques de chasseurs de nuit.

Une révélation surprenante

Un autre officier d'aviation suscita une vive surprise en déclarant qu'une personne debout à une des extrémités de la piste longue de quelque deux kilomètres de l'aéroport de Washington, pourrait survivre à l'explosion d'une bombe atomique à l'autre extrémité « sans même essuyer de graves blessures ». La bombe atomique exercerait une action radicale de destruction dans le voisinage immédiat de son explosion, mais le terrain où cette action se fait sentir, « contrairement à l'opinion généralement admise, est plutôt restreint ». Or, du fait du prix formidable de la bombe atomique et de la rareté des matériaux nécessaires à sa fabrication, les bombardements de précision avec les « bombes traditionnelles » continueront à être nécessaires. Les bombardements de précision d'objectifs militaires, effectués d'une altitude de 13,000 mètres, de jour ou de nuit, ne seraient qu'un « mythe ».

Le principal argument invoqué par l'aviation des USA en faveur des superbombardiers B 36 est précisément que cet appareil peut survoler sans être découvert, à 13,000 mètres d'altitude un objectif ennemi et l'anéantir avec une bombe atomique.

Nouvelles de dernière heure

La crise française

M. Jules Moch pressenti

PARIS, 11. — AFP. — A 11 h. 05, M. Jules Moch a été reçu par le président de la République qui l'a chargé officiellement de former le nouveau gouvernement. M. Moch donnera sa réponse à 17 heures.

Violent ouragan dans le Colorado

Quinze morts...

DENVER, 11. — AFP — Quinze personnes ont été tuées lundi dans le Colorado, où s'est abattu un ouragan d'une violence extrême, atteignant 150 km. à l'heure. Des murs et des cheminées ont été renversés dans plusieurs localités.

...et douze dans le Middle West

NEW-YORK, 11. — Reuter. — Un ouragan d'une vitesse de 150 km. par heure a balayé lundi le Middle West. Douze personnes pour le moins ont été tuées et les récoltes ont subi de graves dégâts.

En parcourant la presse londonienne

Que ferait l'Occident en cas d'agression contre la Yougoslavie ?

LONDRES, 11. — La presse londonienne en général et l'«Observer» en particulier, invitent le gouvernement à préciser l'attitude qu'il adopterait en cas de conflit armé entre la Yougoslavie et l'USS.

Les milieux londoniens envisagent en effet, sur la foi des rumeurs répandues au sujet de mouvements de troupes dans les Balkans, et en raison de l'exacerbation du différend soviéto-yougoslave, la possibilité d'une agression russe contre la Yougoslavie. Ils font observer que l'URSS ne saurait tolérer l'existence, dans son «empire européen» de régime aussi frondeur que celui du maréchal Tito, parce que d'autres de ses satellites pourraient se laisser influencer et manifester des velléités d'indépendance.

Le prestige du Kremlin

Ils soulignent en outre que le Kremlin a tellement engagé son prestige dans l'affaire, qu'il se pourrait fort bien qu'il passe avant longtemps directement aux actes. La question de l'attitude qu'adopteraient alors les gouvernements de l'Europe occidentale se pose donc à leurs yeux avec acuité.

AIDER TITO SANS ENTRER EN GUERRE

Le « Daily Telegraph » apprenait dernièrement des Etats-Unis que MM. Bevin et Acheson avaient décidé qu'en cas de conflit armé, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis prêteraient au régime Tito toute l'aide qu'ils pourraient fournir sans entrer en guerre.

Les milieux officiels n'ont ni démenti ni confirmé cette nouvelle, mais ils ont toutefois reconnu qu'elle était vraisemblable et correspondait au point de vue des gouvernements intéressés.

« L'Observer » pense que l'aide matérielle qui pourrait être accordée à Tito pourrait l'être fort bien avant que l'agression ait été déclenchée. Il a ajouté que si l'on attendait l'ouverture des hostilités, elle risquerait fort de n'arriver en Yougoslavie qu'au moment où le régime Tito ne serait plus qu'un souvenir.

A Singapour

Des marins américains font des difficultés

SINGAPOUR, 11. — Reuter. — Rentrant de Vladivostok, où il a déchargé une cargaison de parafine, le navire américain Saint-Christoph (10.000 tonnes) vient de jeter l'ancre en rade de Singapour. La plupart des membres de son équipage demandent le paiement immédiat de leur salaire et désirent rentrer à New-York.

Ils déclarent que leur contrat est échu et qu'au surplus, ils ne veulent plus « participer à la livraison de matériel de guerre à l'URSS».

La Grande-Bretagne aura-t-elle des élections en novembre ?

LONDRES, 11. — Reuter. — Le journal conservateur « Daily Telegraph » rapporte une rumeur persistante, selon laquelle le gouvernement aurait décidé de fixer les élections générales au jeudi 24 novembre. Le « Daily Mail » et le « Daily Express », conservateurs également, écrivent que leur parti s'attend à ce qu'elles aient lieu le 21 novembre, soit le lundi précédent.

En Suisse

Pas d'augmentation du prix du pain mi-blanc

BERNE, 11. — Ag. — Selon communication de l'Association suisse des patrons boulangers-pâtissiers, le comité de cette association, s'occupant de l'arrêté fédéral du 7 octobre 1949 sur la marge de cuisson, a fixé son attitude de la manière suivante :

Le comité directeur et le comité central décident de ne pas procéder à une augmentation de deux centimes sur le prix du pain mi-blanc. Nous n'avons jamais exigé une augmentation de la marge de cuisson qui serait mise à la charge du consommateur. Sur la base actuelle du prix de revient des céréales panifiables, il serait possible d'améliorer la marge, nécessité qui a été démontrée par des chiffres, sans recourir à une augmentation du prix de vente. Les deux collèges déclarent une fois de plus que la solution du problème doit être recherchée dans l'introduction d'une seule et unique sorte de pain. La marge de cuisson de ce pain unique doit être réglée d'entente avec les boulangers, ainsi que le laisse entrevoir le communiqué officiel.

Le pain unique doit être introduit immédiatement, car l'on ne peut plus exiger de la boulangerie qu'elle cuise du pain mi-blanc au prix de revient : il faut, dans les limites du possible, cesser la fabrication du pain mi-blanc, dans toutes les sections.

La Chaux-de-Fonds

A propos des incidents du Gymnase

Précisons, à propos de notre compte-rendu de la séance d'hier soir de la Commission scolaire, qu'en fin de séance, et à la demande de M. Charles Blum, ce n'est pas sur l'exclusion des deux professeurs que l'on a voté, mais sur la résiliation du contrat avec six mois de traitement. C'est donc la résiliation qui a été repoussée au profit de deux mois de suspension, et non pas l'exclusion pure et simple, qui n'est pas entrée en ligne de compte lors du vote, fait à l'appel nominal. Le Dr Kenel s'était en effet rallié à la proposition de M. Blum. A la place d'exclusion, il faut donc lire « résiliation ».